

Neige

Les axes routiers des wilayas de Tiaret et de Tlemcen rouverts à la circulation

P05

LE CARREFOUR
Le journal du citoyen 25ème année **D'ALGERIE**

N°7381 - SAMEDI 10 JANVIER 2026 - 20 DA - EDITION NATIONALE

Accidents de la route
07 morts
et 135 blessés
en 24 heures

P05

Transport urbain et interurbain

L'UGTA-SNTT annonce la fin de la grève



Lire en page 03



Quart de finale de la CAN-2025,
à 17h à Marrakech

Algérie- Nigéria: Pour une place dans le carré d'as

Dans un classique du football africain qui mettra aux prises les deux meilleures équipes de cette CAN, l'Algérie et le Nigéria s'affronteront en fin d'après-midi à Marrakech pour une finale dans le carré d'as. Depuis hier à Marrakech, les Verts y ont, à cette effet, effectué leur ultime séance d'entraînement, question de régler les derniers détails et de peaufiner la mise en place tactique. Jeudi après-midi, alors qu'ils se trouvaient encore à Rabat, les Verts avaient effectué une séance d'entraînement axée essentiellement sur les aspects technico-tactiques.

P11

Pour vos annonces publicitaires, naissances, anniversaires, félicitations, etc...

Contactez le Carrefour d'Algérie au: Oran - Fax: 041 30 73 41

Tél: 05 52 12 22 21 - 07 71 31 19 93 - Alger - Tél: 0541 66 53 51 - email: lecarrefouroran@yahoo.fr

Réseaux sociaux

Des publications subversives incitent les commerçants à une grève



Des publications à caractère subversif sur les réseaux sociaux émanant de personnes résidant à l'étranger et connues par leur hostilité à l'Algérie, avaient incité les commerçants algériens à entamer, jeudi, une grève, avec pour seul objectif de nuire à la stabilité du pays, a indiqué l'Organe national de prévention et de lutte contre les Infractions liées aux technologies de l'information et de la communication. L'Organe national de prévention et de lutte contre les Infractions liées aux technologies de l'information et de la communication, et "suite à des investigations

techniques menées par ses services compétents, informe l'opinion publique de la diffusion sur la toile de publications à caractère subversif à travers des comptes et pages sur les réseaux sociaux appartenant à des personnes résidant à l'étranger, notamment au Maroc, en France, en Grande-Bretagne et au Canada, connues par leur hostilité envers l'Algérie et ses institutions, incitant les commerçants algériens à entamer une grève, le jeudi 8 janvier 2026, dont l'unique et seul objectif est de nuire à la stabilité du pays", précise un communiqué de cet organisme.

RND

Rencontre des militants à El Kantara

Le Rassemblement national démocratique (RND) a organisé, jeudi soir à El Kantara, une rencontre des militants de ce parti, au cours de laquelle "la nécessité de renforcer le front intérieur pour faire face aux différents défis" a été soulignée. Lors de cette rencontre tenue à la salle de cinéma "Frères Idriss", le secrétaire général du RND, Moundir Bouden, a appelé à "une contribution positive à la construction de la patrie" et la "lutte contre les discours de désespoir que certains tentent de diffuser dans l'esprit des citoyens". Il a considéré que "le message inspiré du sa-

crifice des Martyrs oblige chacun de nous à préserver l'unité nationale en renforçant le front intérieur, qui constitue le fondement d'un Etat fort et cohérent", et à faire face "aux tentatives de semer la discorde". Le SG du RND a ajouté que la réponse aux défis qui nécessitent un effort concerté "réside principalement dans le travail de consolidation du développement du pays", avant de saluer la décision du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, de promouvoir plusieurs wilayas déléguées en wilayas de plein exercice afin de rapprocher l'administration du citoyen.

L'équipe d'Algérie célèbre le personnage de Patrice Lumumba

Vingt-quatre heures après la rencontre de huitième de finale de la Coupe d'Afrique des nations ayant opposé les Léopards aux Fennecs d'Algérie, la Fédération algérienne de football a tenu à rendre un vibrant hommage à Patrice Lumumba. Cet hommage s'est exprimé à travers Michel Kuka Mboladinga, fervent supporter des Fauves congolais, qui incarne la statue vivante du Premier ministre de la République démocratique du Congo. Par ce geste hautement sym-

bolique, le peuple algérien a ravivé la mémoire de cet illustre panafricain. Patrice Emery Lumumba demeure une figure emblématique de la lutte pour la dignité et l'émancipation du continent. Défenseur de l'homme noir, de l'unité africaine et du panafricanisme, il continue d'inspirer les générations africaines. Cette initiative témoigne du lien historique et fraternel entre les peuples algérien et congolais, unis par une même aspiration à la liberté et à la justice.

Modernisation du service public

Zerrouki souligne l'importance stratégique du lancement de la 5G

Le ministre de la Poste et des Télécommunications, M. Sid Ali Zerrouki, a souligné que le lancement de la technologie 5G en Algérie est le fruit d'une volonté politique ferme et de l'engagement direct de l'Etat en faveur de la modernisation du service public. S'exprimant lors d'une cérémonie organisée, mercredi soir, par l'opérateur "Ooredoo", à l'occasion du lancement de ses services de la 5G, M. Zerrouki a indiqué que ce déploiement s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à placer le citoyen au cœur des priorités, en lui garantissant des services de haute qualité. Le ministre a salué, à cette

occasion, la mobilisation de l'ensemble des institutions concernées pour la concrétisation du projet, qualifiant la 5G de "levier essentiel pour l'économie nationale", notamment dans le domaine de l'agriculture intelligente, l'industrie et l'éducation. De son côté, le directeur général de Ooredoo Algérie, M. Roni Tohme, a déclaré que ce lancement commercial constitue "une étape décisive" pour l'entreprise, marquant son entrée dans la phase opérationnelle de sa stratégie numérique. Cet événement a été marqué par la tenue d'un panel spécialisé réunissant des experts de l'écosystème numérique, qui ont analysé les enjeux et les opportunités de la 5G dans divers domaines d'activité.

Office national du pèlerinage et de la Omra (ONPO)

Mise en garde contre des pages propageant des informations fallacieuses



L'Office national du pèlerinage et de la Omra (ONPO) a appelé les citoyens à faire preuve de vigilance et à ne pas suivre des pages malveillantes et frauduleuses qui propagent des informations fallacieuses ou des programmes et des services fictifs liés aux activités du Hadj et de la Omra, indique un communiqué de l'Office. "Ces actes font l'objet d'un

suivi minutieux par les autorités officielles compétentes, afin de préserver les droits des citoyens et de prévenir tout déversement", précise-t-on de même source. "L'information exacte et fiable est accessible exclusivement auprès des sources officielles de l'Office, via ses pages officielles et site électronique officiel", rappelle-t-on de même source.



LE CARREFOUR
LE JOURNAL DU CITOYEN **D'ALGERIE**

EDITE PAR LA SARL EDIMARCOM-DIST
Au Capital de 100.000 DA

Direction - Rédaction - Administration
16, Bd Docteur Benzerdjeb - ORAN
Tél: 041 30 73 39 / Fax: 041 30 73 41
Président Directeur Général
Lazreug Mohamed

Directeur de la Publication
Abdellah BOUHALI
Directeur Technique
Benyoucef Mohamed
Conception PAO
Le Carrefour d'Algérie
Bureau de Mostaganem
Tél: 045 41 73 80
Impression Ouest
Société d'Impression de l'Ouest
Zone Industrielle - d'Es-Sénia

Diffusion Ouest: Le Carrefour d'Algérie

«Pour votre Publicité, s'adresser à:
L'Entreprise Nationale de Communication,
d'Édition et de Publicité» Agence ANEP
01, Avenue Pasteur Alger.

Tél: 020 05 20 91 / 020 0510 42
Fax: 020 05 11 48 - 020 05 13 45
02 05 13 77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz

ANEP ORAN

agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siteweb: www.lecarrefouralgerie.dz
E-mail: lecarrefouroran@yahoo.fr

Tous les manuscrits et les photos remis
au journal ne peuvent faire l'objet
d'aucune réclamation.

Transport urbain et interurbain

L'UGTA-SNTT annonce la fin de la grève

Par B.Kamel

Finale-ment la raison l'a emporté. Les journées cauchemardesques, vécues par les citoyens au niveau des gares de transport par taxi des grandes villes, ont cessé avec l'annonce de la fin de la grève qui a concerné les transporteurs privés de marchandises et de personnes ainsi que les chauffeurs de taxi. Le Syndicat national des transporteurs par taxi (UGTA-SNTT) annonce la reprise graduelle du transport urbain et interurbain dans toutes les wilayas. Il a tenu à rassurer les citoyens et les voyageurs quant à la disponibilité progressive du mode de transport par taxi dans les wilayas concernées. Une grève que les opérateurs de transport urbain par taxi avaient imputée à la hausse surprise des prix du carburant et la révision du code de la route, avant d'être suspendue quelques jours seulement par la suite. La sagesse et la stabilité l'ont finalement emporté. En effet, les taxis ont commencé à reprendre leur activité ce jeudi 8 janvier 2026, annonçant un retour progressif à la normale pour le transport public à travers le territoire algérien. Dans certaines wilayas névralgiques comme Oran, des chauffeurs de taxi, quoique en nombre limité, avaient repris le service bien avant, soit les 6 et 7 janvier pour ne pas pénaliser les passagers. Le directeur de transport de cette wilaya avait tenu une réunion avec les opé-

rateurs de transport par taxi pour les sensibiliser et les rassurer de la disponibilité des efforts de l'Etat dans le domaine de l'amélioration du climat de transport. Dans plusieurs wilayas où a eu lieu la grève des transporteurs par taxi, les walis territoriaux se sont réunis avec les transporteurs pour lever tous les obstacles. Au cœur des attentes exprimées par les travailleurs affiliés à la Fédération nationale des chauffeurs de taxi, figuraient la révision des tarifs de transport de taxi et la mise en place de certains mécanismes de compensation face à l'augmentation des prix des carburants. Le Syndicat national des transporteurs par taxi a évidemment réagi favorablement, appelant les opérateurs de transport par taxi à œuvrer à la préservation de la stabilité du pays et à la disponibilité du dialogue. Il a également tenu à rassurer les citoyens et les voyageurs sur la continuité et la qualité du service, insistant sur l'engagement des conducteurs envers la sécurité et le respect des usagers. Dans son communiqué officiel, le Syndicat a exprimé «sa fierté et son estime envers tous les transporteurs, chauffeurs de taxi et transporteurs de marchandises, pour leur réponse sage à ses appels et leur sens des responsabilités, plaçant l'intérêt du pays et des citoyens au-dessus de tout». De plus, le SNTT souligne que cette reprise graduelle reflète «un niveau élevé de conscience au sein de la famille du transport», démontrant que «l'Algé-

rie dispose de citoyens déterminés à garantir la sécurité et la stabilité du pays». Par ailleurs, l'organisation a salué l'appel du Président du Conseil de la Nation, soulignant qu'il illustre «le degré de conscience institutionnelle des différents organes de l'État» et confirme la volonté de renforcer le dialogue et la proximité avec les citoyens. Le communiqué insiste également sur le rôle de la Présidence de la République et de l'État algérien dans la consolidation de la confiance entre les institutions et les citoyens. «La sagesse de l'État algérien, menée par le Président Abdelmadjid Tebboune, atteint un niveau avancé dans l'approche du citoyen et le renforcement de la stabilité nationale», ajoute le syndicat. Enfin, la structure professionnelle remercie expressément toutes les forces de sécurité, en particulier l'Armée nationale populaire, pour leurs efforts constants en matière de maintien de l'ordre et de protection des citoyens, tout en lançant un avertissement clair: «L'Algérie est une ligne rouge pour tous ceux qui menaceraient son intégrité». La reprise des taxis marque un retour progressif à la mobilité normale pour des milliers d'Algériens, particulièrement pour ceux qui dépendent quotidiennement des transports publics. Elle témoigne aussi de la coordination entre les transporteurs, les autorités et les institutions, dans un contexte où le respect des engagements et la sécurité sont essentiels.

Transport des voyageurs et des marchandises

Les syndicats affirment la reprise des activités

Les représentants des syndicats du secteur des Transports ont affirmé, jeudi, à l'issue de l'audience que leur a accordée le président du Conseil de la nation, M. Azouz Nasri, la reprise des activités de transport des voyageurs et des marchandises, saluant la prise en charge de leurs préoccupations par les hautes autorités du pays. Dans ce cadre, le secrétaire général du Syndicat des chauffeurs de taxi, affilié à l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA), Sid Ali Ait El-Hocine, a indiqué que cette rencontre prouve que "les hautes autorités du pays ont pris en considération les revendications des transporteurs, notamment après la campagne acharnée menée contre notre pays par des parties étrangères". Il a, en outre, évoqué la possibilité de revoir certaines dispositions contenues dans le projet de loi sur le code de la route, en particulier celles relatives aux sanctions, rassurant les transporteurs quant à "la prise en charge effective de leurs préoccupations par les hautes autorités du pays, à leur tête le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune". De son côté, le président de l'Union nationale des transporteurs, relevant du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), Bilal Mohamed, a salué la prise en charge par les hautes autorités du pays des préoccupations soulevées, mettant en avant la conscience dont ont fait preuve les transporteurs qui ont placé l'intérêt suprême de la nation

au-dessus de toute autre considération. Dans le même sillage, le président de l'Organisation nationale des transporteurs algériens, Hocine Bouraba, a remercié les hautes autorités du pays "pour les efforts déployés afin de sensibiliser les transporteurs aux risques de dérapages qui étaient alimentés par des parties étrangères". Par ailleurs, le président de la Fédération nationale des chauffeurs de taxi, Ben Garsallah Ahcene, a indiqué que la réunion tenue avec le président du Conseil de la nation a apporté "un soulagement" aux syn-

dicats du secteur des transports, lesquels ont démontré "une grande conscience pour parvenir à des solutions consensuelles et des résultats satisfaisants". Quant au président de la Fédération nationale du transport des voyageurs et des marchandises, Boucherit Abdelkader, il a souligné l'importance de cette rencontre qui a permis de passer en revue les différentes préoccupations des transporteurs, que le président du Conseil de la nation s'est engagé à "les transmettre aux plus hautes autorités pour examen".

Réunion du Gouvernement

Examen de dossiers relatifs à plusieurs secteurs

Le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb a présidé, mercredi, une réunion du Gouvernement consacrée à l'examen d'un projet de décret exécutif définissant les modalités d'accès des apprentis au logement, et entendu deux communications sur l'état d'avancement des programmes complémentaires au profit de quatre wilayas et sur le rapport annuel sur les risques majeurs 2024, et a annoncé la décision du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, relative à l'importation d'un (1) million de moutons, indique un communiqué des services du Premier ministre, dont voici le texte intégral: "Le Premier ministre, Monsieur Sifi Ghrieb, a présidé, ce mercredi 7 janvier 2026, une réunion du Gouvernement consacrée aux points ci-après: Le Gouverne-

ment a examiné un projet de décret exécutif définissant les modalités d'accès des apprentis au logement dans des locaux appartenant à l'employeur ou dans des résidences gérées par des établissements publics de formation professionnelle. Ce texte vise à mettre en place un mécanisme d'hébergement pour les apprentis et à améliorer leurs conditions de formation en remédiant à l'éloignement géographique de certains établissements publics de formation professionnelle ou les sièges d'entreprises et les lieux de résidence des apprentis. Par ailleurs, le Gouvernement a entendu une communication sur l'état d'avancement des programmes complémentaires accordés par Monsieur le Président de la République au profit des wilayas de Khenchela, Tissemsilt, Djelfa et

Tindouf. La communication a mis l'accent sur l'état matériel et financier des programmes, qui affichent des taux de réalisation importants, ainsi que sur les principaux obstacles rencontrés dans les projets en cours, et ce dans le but de les surmonter et de mener à bien les opérations prévues dans les délais impartis. Le Gouvernement a également entendu une communication sur le rapport annuel sur les risques majeurs 2024. Il s'agit d'une analyse du bilan des principaux risques majeurs survenus en 2024, les aspects de préparation et de réponse aux catastrophes, ainsi qu'une série de recommandations visant la réduction des risques et l'amélioration et l'adaptation du système national de gestion des risques de catastrophes.

Point de Vue

Par Mohamed Sellam

Le feu rouge a-t-il perdu ses lettres de noblesse?

Loi de toute statistique, on ignore ce qui se passe dans la tête de nombreux automobilistes, toutes catégories confondues, motocyclistes y compris, qui chaque jour que Dieu fait, font la course au «feu rouge» des feux tricolores pour le «griller» avec désinvolture. Si cela est étonnant, cela demeure aussi inquiétant, sachant que toutes et tous ont bénéficié d'une formation de capacité de conduire dans des écoles dédiées à ce genre de pratique. L'auto-école répond à une exigence de formation offrant à ses candidats des informations qui leur permettent d'acquiescer une véritable culture de conduite automobile. Autrefois, les automobilistes étaient très respectueux des consignes de conduite. Que s'est-il passé depuis? Quelle que soit l'heure de la journée, que nous soyons derrière notre volant ou piétons, c'est visiblement toujours le cas sur les intersections. Nous voilà néanmoins, stupéfaits devant le comportement irresponsable de certains conducteurs et certaines conductrices, la gente féminine a rejoint, elle aussi, on ne sait par quel phénomène, le peloton de ces inconscients. Nonobstant ainsi les règles les plus élémentaires du code de la route, le «feu rouge» risque malgré lui de perdre ses lettres de noblesse. Hélas! Ce comportement met à bas le réel «signe» de danger que détermine ce feu. Ne dit-on pas que le signe fait appel à l'intelligence. Où est donc cette intelligence devant un «feu rouge» qui précise un danger imminent. En vacances en Algérie, certains de nos chers compatriotes, vivant sous d'autres cieux, se laissent aller à qui mieux-mieux dans cette course effrénée et pourtant «là-bas», ils s'assignent une rigueur et demeurent très respectueux des règles du code de la route qui, en fait, est le même malheureusement. Où est donc encore une fois le respect que l'on porte à soi et à son pays? L'impertinence à laquelle «jouent» avec audace ces chauffards devant ce «feu rouge», peut engendrer des accidents graves...parfois mortels en zone urbaine. Cette incivilité d'un autre ordre est un manque flagrant du respect de soi, de son pays et d'autrui. Comment convaincre cette catégorie d'automobilistes à renoncer à ces attitudes néfastes, sachant que des efforts sont consentis par les éléments de la DGSN en zone urbaine pour limiter, au mieux, ce hideux spectacle et appréhender les récalcitrants. Devant cette courbe ascensionnelle d'automobilistes qui s'y prêtent volontiers à ce jeu, il est temps, aujourd'hui avant demain, de mettre fin à ce dangereux comportement «prémédité» qui risque de générer l'irréversible, car en Intramuros comme en Extramuros, le pays comptabilise douloureusement des dizaines de victimes dues au non-respect des règles de la circulation.

Industrie pharmaceutique

Lancement de plusieurs projets pour la production de matières premières

Le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Ouacim Kouidri, a fait état, jeudi à Alger, du lancement de plusieurs projets à travers le territoire national pour la production de matières premières destinées à la fabrication des médicaments, ce qui permettra, à court terme, de réduire de 60% la facture d'importation de ces intrants. Intervenant lors d'une plénière du Conseil de la nation consacrée aux questions orales, présidée par M. Azouz Nasri, président du Conseil, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Nadjiba Djilali, M. Kouidri a précisé que le groupe Soidal avait lancé la mise en œuvre de plusieurs projets importants, et d'autres inscrits, lesquels contribueront à réduire les importations nationales de matières premières destinées à la fabrication des médicaments, estimées actuellement à 3 milliards de dollars. Après avoir mis en exergue le bond qualitatif réalisé par l'Algérie dans le domaine de l'industrie pharmaceutique, avec un taux de couverture des besoins du marché par la production locale avoisinant 82%, le ministre a souligné que l'Algérie figure parmi les quelques pays ayant opté pour ce type d'investissements à caractère stratégique, visant à assurer localement la disponibilité des matières premières destinées à la fabrication des médicaments, après l'acquisition des technologies de production nécessaires. Pour M. Kouidri, la consécration de la souveraineté sanitaire passe inéluctablement par la production locale de matières premières, une orientation que le secteur s'emploie à concrétiser à travers le groupe Soidal, par le lancement de plusieurs projets stratégiques de fabrication de matières premières destinées notamment à la production de médicaments anticancéreux, d'antibiotiques, de médicaments pour les maladies cardiovasculaires, et d'antidiabétiques, d'anti-inflammatoires, d'hormones, de paracétamol et autres, en sus de projets associant des laboratoires privés disposant de capacités de production significatives. S'agissant de la stratégie du secteur en matière d'organisation de la fabrication des médicaments et des produits pharmaceutiques, et de mise en place de mécanismes visant à éviter leur pénurie, le ministre a assuré que le secteur accorde la priorité à la disponibilité de produits de qualité, par la régulation et l'organisation du marché du médicament, la limitation des importations anarchiques, et l'encouragement des investisseurs à se tourner vers la fabrication de dispositifs médicaux. Concernant la disponibilité des médicaments sur le marché local, le ministre a dit que sur un total de 6.500 médicaments commercialisés localement, le secteur enregistre actuellement l'indisponibilité de 16 médicaments en raison de leur rareté sur le marché international, soulignant qu'il existe des produits de substitution pour pallier ce manque, outre une nette amélioration de la disponibilité des médicaments au niveau de la Pharmacie centrale des Hôpitaux (PCH).

Convention entre la NESDA et l'ENST

Vers la création d'un centre d'appui et de développement de l'entrepreneuriat

L'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (NESDA), a signé, jeudi, une convention de coopération et de partenariat stratégique avec l'École nationale supérieure du tourisme (ENST), portant sur la création et l'animation d'un centre de développement de l'entrepreneuriat au niveau de l'établissement, en vue de soutenir l'esprit entrepreneurial chez les étudiants et diplômés et de les accompagner dans le lancement de leurs projets sectoriels. Signée au siège de l'ENST (Alger), par le directeur de la NESDA pour la région Alger-Centre, M. Fateh Sid, et le directeur général de l'École, Nabil Boulemkhali, cette convention vise à instaurer un cadre opérationnel alliant formation académique et exigences du monde des affaires, à travers l'accompagnement des étudiants et diplômés de l'ENST dans la concrétisation de leurs idées et leur transformation en projets économiques réalisables dans le secteur du tourisme, contribuant ainsi au soutien de l'économie nationale et à la création d'emplois durables. En vertu de cette convention, la NESDA s'engage à fournir des conseils et un accompagnement technique et financier aux porteurs de projets, à contribuer à l'élaboration de plans d'action annuels, et à organiser des sessions de formation spécialisées selon les normes de l'Organisation internationale du Travail (OIT), tout en œuvrant à la valorisation des expériences entrepreneuriales réussies pour motiver les étudiants. Dans ce cadre, le centre de développement de l'entrepreneuriat qui sera créé proposera des programmes de formation intensifs visant à doter les étudiants de compétences dans la gestion et le développement de micro-entreprises. Ces formations seront sanctionnées par des certificats de formation conjoints, permettant aux diplômés de bénéficier des différents dispositifs de financement conformément à la législation en vigueur.

LF 2026

Le recours à la coassurance locale pour les risques nationaux

Par Nadira FOUADAD

Selon les prévisions du Conseil national des Assurances (CNA), la production globale du marché des assurances pourrait atteindre 196,3 milliards de dinars y compris les Acceptations Internationales estimées, soit une croissance annuelle évaluée à 6%. Désormais, le Réassureur algérien est interpellé à la faveur de la LF 2026 à jouer un rôle central et structurant à la fois, non seulement dans la mobilisation des capacités mais aussi dans la responsabilité de veiller à l'application effective de cet article, sans exclusion, sans discrimination, et dans un esprit d'équité entre l'ensemble des acteurs du marché, publics comme privés. La loi a été signée par le Président Tebboune et est rentrée en vigueur début janvier 2026. Pour ce qui est du volet relatif aux Assurances en Algérie, les dispositions de ladite loi font références à la coassurance locale. En effet, l'article 154 de ladite loi marque un tournant structurant pour l'assurance en Algérie, estime le PDG d'Alliances Assurances. Il s'agit, selon lui, d'une avancée majeure pour le secteur des assurances, eu égard à l'impérative nécessité de rendre obligatoire le recours à la coassurance locale, auprès des entreprises d'assurances agréées en Algérie, pour les assurances obligatoires comme facultatives des entreprises publiques, économiques et assimilées. Cette disposition revêt une importance stratégique à plusieurs niveaux, affirme Hassen Khelifati. Elle permet de faire participer l'ensemble des compagnies d'assurance algériennes aux risques nationaux, en mobilisant en priorité les capacités de réassurance nationale, avant tout recours à la réassurance internationale pour les excédents. Cette disposition contribue à réduire significativement les transferts de devises à l'étranger liés à la réassurance. Elle favorise la montée en expertises et en compétences de toutes les compagnies de la place, appelées à intervenir sur les

grands risques industriels, en assurance facultative comme obligatoire. Elle renforce, selon lui, l'utilisation optimale des capacités nationales, au service de l'économie réelle. La compagnie Alliance Assurances qu'il dirige, cette décision stratégique est salubre et les textes réglementaires d'application consacrent pleinement l'absence de toute exclusive, l'égalité entre assureurs publics et privés et la possibilité pour toute compagnie algérienne qui le souhaite et qui en a la capacité, même à hauteur de parts modestes, de participer à la couverture des grands risques nationaux. Hassen Khelifati conclut que dans une étape ultérieure, cette approche pourrait être étendue aux grands groupes privés nationaux, afin qu'eux aussi privilégient la coassurance nationale avant le recours aux marchés internationaux. Rappelons que la LF 2026 adoptée par les deux Chambres parlementaires prend en charge la dimension sociale et humaine

et consacre une augmentation significative des budgets alloués aux Fonds de lutte contre le cancer et d'urgence médicale (plus de 156 milliards de DA au total) concernant le volet santé. A ce titre, la Sécurité Sociale contribuera à hauteur de 170 milliards de DA aux hôpitaux publics. Pour ce qui est des métaux précieux, une soumission à un droit de 30% et obligations renforcées pour les professionnels (agrément, lutte anti blanchiment). Pour ce qui est de la fiscalité et des fraudes, des sanctions pénales sont accordées aux fraudeurs plus sévères pour la fraude fiscale, indépendamment du montant éludé. La loi de Finances 2026 cherche à financer les priorités nationales dans le cadre du filet social, sans peser sur le pouvoir d'achat des ménages algériens, rappelant que les dépenses budgétaires sont estimées à 17.636,7 milliards de Da pour 2026, tandis que les recettes devraient atteindre 8.009 dinars.

Grâce au recours à la culture intensive

D'importantes potentialités de production d'agrumes à Alger

Le président de la Chambre d'agriculture de la wilaya d'Alger, Ibrahim Djeribia, a mis en avant, mercredi, les importantes potentialités dont dispose la wilaya dans le domaine des agrumes, grâce au recours à la culture intensive, avec une production annuelle dépassant 1,3 million de quintaux. Lors de l'ouverture de la 4e édition du Salon des agrumes de la wilaya d'Alger, en présence de représentants des autorités locales et de professionnels, M. Djeribia a précisé que la wilaya d'Alger occupe les premières places au niveau national en matière de production d'agrumes, soulignant que la superficie des terres consacrées à cette filière dépasse 7000 hectares sur un total national de 80.000 hectares, ce qui confirme qu'"Alger demeure une wilaya à vocation agricole". La hausse du niveau de production a été rendue possible grâce au recours des agriculteurs, ces dernières années, à la culture intensive, avec la plantation actuellement de 600 à 800 arbres par hectare, contre 300 arbres auparavant. Parallèlement à l'augmentation des quantités produites, la filière des agrumes dans la wilaya connaît également une évolution notable en termes de qualité, notamment grâce à la diversification des variétés cultivées et à l'adoption de méthodes agricoles modernes, a-t-il indiqué. Il a également insisté sur la nécessité de préserver les acquis réalisés par la wilaya dans cette filière, à travers la protection des terres agricoles, conformément aux instructions du président de la République, ainsi que la prévention des pertes subies par les agriculteurs, par la réalisation de chambres froides, la facilitation de leur financement bancaire et la mise en place de mécanismes d'exportation et de transformation. Par ailleurs, M. Djeribia a annoncé que la Cham-

bre d'agriculture de la wilaya d'Alger procédera prochainement à la délivrance de la carte d'agriculteur aux partenaires des exploitations agricoles, en application des dispositions de la circulaire interministérielle N2, publiée le 1er juin dernier, relative à l'assainissement du foncier agricole relevant du domaine privé de l'Etat, dans le cadre des différentes formules d'octroi et d'exploitation. Il a expliqué, à ce propos, que les Chambres d'agriculture ne reconnaissent pas auparavant la qualité d'agriculteur au partenaire exploitant une terre appartenant à un concessionnaire, en raison de l'absence de mécanismes réglementaires appropriés. Toutefois, la nouvelle circulaire les oblige à établir la carte professionnelle de l'agriculteur sur la base de la fiche descriptive du partenariat ainsi que du contrat de partenariat. Le conseil d'administration de la Chambre d'agriculture de la wilaya d'Alger a récemment examiné des dizaines de dossiers dans ce sens, dont les titulaires se verront attribuer des cartes d'agriculteur, a-t-il ajouté. Pour sa part, le membre du secrétariat national de l'Union nationale des paysans algériens (UNPA), Khelfallah Mechri a salué l'évolution enregistrée par la filière des agrumes ces dernières années, laquelle couvre désormais largement les besoins du marché national, avec l'enregistrement d'un excédent nécessitant une orientation vers les industries de transformations à valeur ajoutée. Le directeur des services agricoles de la wilaya d'Alger, Mehdi Missaoui a, quant à lui, mis en exergue les efforts visant à préserver les niveaux élevés de production, notamment par le recours aux serres multichapelles, précisant que ce type de serres a été distribué sur une superficie de 200 hectares à travers la wilaya.

Neige

Les axes routiers des wilayas de Tiaret et de Tlemcen rouverts à la circulation

Les axes routiers des wilayas de Tiaret et de Tlemcen, fermés à la suite des chutes de neige enregistrées mardi, ont été rouverts à la circulation, a-t-on appris mercredi. Dans la wilaya de Tiaret, les services de la Protection civile de la wilaya de Tiaret, en coordination avec plusieurs organismes, sont parvenus à dégager 58 véhicules bloqués par la neige ayant touché plusieurs régions de la wilaya, a indiqué le lieutenant Abderrahmane Mansour, chargé de la cellule de communication de ce corps d'intervention. Depuis la soirée de mardi, 58 véhicules bloqués sur plusieurs axes routiers ont été dégagés. Il s'agit notamment de camions, de voitures de tourisme, de véhicules utilitaires, ainsi que d'une ambulance. La majorité des interventions ont été enregistrées au niveau des virages de Guertoufa et Chemit sur la route nationale RN 23, dans la zone d'Ouled Boughedou sur la rocade est du chef-lieu de la wilaya, ainsi que dans la région de Machref sur la RN 14, à Aïn Gassema sur la RN 90, et sur le chemin de wilaya CW 6 dans la

daïra d'Aïn Kermes. Pour assurer le succès de ces opérations, les équipes de maintenance de la Direction des travaux publics ont été mobilisées, appuyées par des chasse-neige et des camions de salage. Une présence renforcée des services de la Gendarmerie nationale et de la Sûreté nationale a également été enregistrée, en plus des élus locaux. Dans la wilaya de Tlemcen, toutes les routes fermées à la suite des chutes de neige enregistrées, mardi, ont été rouvertes, a indiqué, mercredi, la Direction de wilaya des travaux publics. Le directeur des Travaux publics, Mohamed Gasmî, a déclaré à l'APS que la route nationale RN 22 a été rouverte dans son tronçon reliant le quartier Beni Boublane, dans la commune de Mansourah, à la zone de Terny, dans la commune de Terny Beni Hediél, jusqu'à la commune de Sebdoù. Ont également été rouverts le CW 70 (B) reliant la commune d'Aïn Talout au village de Tadjmout, le CW 103 (C) reliant le village de Moulay Slissel à la commune d'El Gor, ainsi que le CW 22 (B) reliant les communes de Beni Smail

et de Sebdoù. Les opérations ont aussi concerné la réouverture du CW 111 reliant la commune d'El Oued El Akhdar au village de Beni Ghazli, du CW 106 entre les communes de Beni Snous et Sebdoù, du chemin de wilaya CW 2 reliant les villages de Bouhassoune et Ahfir dans la commune d'Aïn Ghoraba, du CW 54 reliant la forêt de Tezariffet à la commune de Beni Snous, ainsi que de la route nationale RN 99 dans ses deux tronçons reliant le village d'El Mechamich à la commune de Sidi Djilali et la zone de Djebel Asfour dans la même commune. Ont également été rouverts le CW 107 reliant le village de Tadj Ratila à la commune de Beni Boussaïd, selon la même source. Pour mener à bien cette opération, la Direction des travaux publics a mobilisé six (6) chasse-neige, dix (10) camions, 50 tonnes de sel industriel, ainsi qu'une équipe composée de 70 agents. Les travaux ont été réalisés en deux phases : la première durant la nuit jusqu'à 4 heures du matin, et la seconde de 6 heures à 9 heures du matin, a précisé le même responsable.

ANP

Des tentatives d'introduction de plus de 03 qx de kif traité via les frontières avec le Maroc

Des tentatives d'introduction de plus de trois 03 qx de kif traité via les frontières avec le Maroc ont été mises en échec et 28 narco-trafiquants ont été arrêtés, lors d'opérations exécutées par des détachements combinés de l'Armée nationale, en coordination avec les différents services de sécurité, durant la période allant du 01 au 07 janvier en cours, indique un bilan de l'ANP. "Dans la dynamique des efforts soutenus dans la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, des unités et des détachements de l'Armée nationale populaire ont exécuté, durant la période allant du 01 au 07 janvier 2026, plusieurs opérations ayant abouti à des résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme,

la vigilance et la disponibilité permanente de nos Forces Armées à travers tout le territoire national", précise la même source. Dans le cadre de la lutte antiterroriste, "des détachements de l'ANP ont arrêté 07 éléments de soutien aux groupes terroristes, dans différentes opérations à travers le territoire national", ajoute la même source. Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et "en continuité des efforts déployés afin de contre-carrer le fléau du narcotrafic dans notre pays, des détachements combinés de l'ANP ont intercepté, en coordination avec les différents services de sécurité, lors d'opérations exécutées à travers les Régions Militaires, 28 narco-trafiquants et mis en échec des tentatives d'introduction de 03 qx et 87

kg de kif traité provenant des frontières avec le Maroc, alors que 4,4 kg de cocaïne et 155.943 comprimés psychotropes ont été saisis". "A Tamarrasset, Bordj Badji Mokhtar et Illizi, des détachements de l'ANP ont arrêté 208 individus et saisi 30 véhicules, 312 groupes électrogènes, 192 marteaux piqueurs, ainsi que des quantités de mélange d'or brut et de pierres et d'équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite", selon le bilan. De même, "14 autres individus ont été appréhendés et un pistolet automatique, un fusil de chasse, 29.527 litres de carburants, ainsi que 07 qx de tabacs et 08 tonnes de denrées alimentaires destinées à la contrebande et la spéculation ont été saisis, et ce, lors d'opérations distinctes".

Concours de recrutement d'enseignants

Les délais d'étude des dossiers liés à la finalisation du traitement de tous les dossiers

Le ministère de l'Éducation nationale, a indiqué, jeudi dans un communiqué, que le dernier délai pour l'étude des dossiers des candidats au concours de recrutement des enseignants est lié à la finalisation du traitement de l'ensemble des dossiers par les commissions chargées. "Le dernier délai pour l'examen des dossiers des candidats au concours de recrutement des enseignants sur titres, pour les trois cycles d'enseignement au titre de l'année 2026, demeure lié à la finalisation par les commissions chargées au niveau des directions de l'éducation, de l'étude et du réexamen de l'ensemble des dossiers", précise le communiqué, ajoutant "qu'il sera procédé, par la suite, à l'annonce des listes des candidats définitivement admis et concer-

nés par l'entretien oral de ce concours". A ce propos, le ministère a rappelé que l'opération d'inscription et de dépôt des documents relatifs au concours s'est déroulée exclusivement en ligne sur la plateforme numérique de l'Office national des examens et concours (ONEC), à travers le lien <https://concours.onec.dz>, et ce du 16 décembre 2025 au 6 janvier courant. "Au regard des préoccupations observées par les services du ministère de l'éducation nationale concernant les candidats au concours de recrutement des enseignants" et "dans le but de rassurer les candidats inscrits quant à la situation de leurs dossiers déposés", le ministère a apporté des explications afin de clarifier la signification des mentions utilisées sur cette plateforme, qui ap-

paraissent en réponse à la demande électronique du candidat. Ainsi, la mention "Dossier conforme" signifie que "le dossier a été examiné et accepté par la commission chargée de l'examen au niveau de la Direction de l'Éducation, après vérification du respect des conditions légales requises pour le recrutement, et son titulaire est donc considéré comme admis à ce concours et concerné par l'entretien oral". La mention "dossier non conforme" signifie, en revanche, que "le dossier ne remplit pas les conditions légales requises pour le recrutement, après son examen par la commission compétente de la Direction de l'Éducation, et le candidat concerné peut, via son compte électronique, modifier son dossier de candidature en ligne.

Accidents de la route

07 morts et 135 blessés en 24 heures

Sept (7) personnes ont trouvé la mort et 135 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus ces dernières 24 heures à travers plusieurs wilayas du pays, indique jeudi un communiqué de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Tougourt avec deux morts et un blessé, suite une collision entre deux camions, survenue au niveau de la RN 3, dans la Commune de Tamacine, précise la même source. Par ailleurs, les équipes de secours de la Protection civile sont intervenues pour prodiguer des soins de première urgence à 5 personnes incommodées par le monoxyde de carbone, émanant des dispositifs de chauffage et des chauffe-eau à l'intérieur de leurs domiciles respectifs à travers les wilayas d'Alger, Constantine et Djelfa. Durant la même période, les éléments de la Protection civile sont également intervenus pour procéder à l'extinction de 6 incendies urbains et divers à travers les wilayas de Djelfa, Batna, Constantine, Bordj Bou Arreridj, Blida et Khenchela.

Sûreté d'Alger

Démantèlement de deux bandes criminelles pour faux en écritures administratives

Les services de la Sûreté de wilaya d'Alger ont démantelé, le weekend dernier, deux bandes criminelles pour faux en écritures administratives, indique jeudi un communiqué de ce corps de sécurité. Les services de Sûreté de wilaya d'Alger, "représentés par la brigade des atteintes aux biens relevant de la 3e circonscription de la police judiciaire d'El Biar, ont réussi, le weekend dernier, à démanteler deux bandes criminelles pour faux en écritures administratives, escroquerie de plusieurs victimes et cambriolage d'un domicile à Alger", selon la même source. Cette opération est intervenue après "réception des mêmes services de plaintes de citoyens victimes d'escroquerie, de faux et de vol de leurs biens", ajoute le communiqué précisant que "les auteurs ont dérobé des meubles de maison à l'intérieur du domicile de l'une des victimes". L'enquête menée par les éléments du service, sous la supervision du parquet territorialement compétent, ont permis d'identifier les suspects et de les arrêter en un temps record. Il s'agit de six (6) individus repris de justice, dont une femme". L'opération a également permis la "récupération d'objets volés et la saisie de meubles de maison, d'une somme d'argent en monnaie nationale estimée à six (6) millions 300 mille centimes, en plus de trois téléphones portables utilisés dans l'opération de falsification, ainsi que des documents bancaires falsifiés et du matériel informatique".

Contrebande de carburant

02 véhicules aux réservoirs modifiés interceptés

Deux véhicules de tourisme dont les réservoirs ont été modifiés pour être utilisés dans la contrebande de carburant ont été interceptés dans la wilaya d'El Tarf, a-t-on appris, lundi, auprès de la sûreté de wilaya. Le responsable de la communication de ce corps constitué, l'officier de police principal Hamza Djellab, a précisé que cette opération, inscrite dans le cadre d'une coordination opérationnelle entre les services de police, de la gendarmerie nationale et des douanes algériennes visant à protéger l'économie nationale et à lutter contre la contrebande et les crimes transfrontaliers, a été menée lors d'une patrouille à l'entrée de la commune frontalière de Souarekh. Lors de cette opération, au cours laquelle des véhicules de différentes catégories étaient surveillés, les deux voitures en question ont été interceptées et leurs conducteurs interpellés en raison des modifications apportées à leurs réservoirs pour la contrebande d'essence, selon la même source.

Oued Tlalat

Distribution de décisions d'affectation de 140 logements LPL

Des décisions d'affectation de 140 logements de la formule promotionnelle libre (LPL) ont été distribuées dans la commune d'Oued Tlalat (Oran), a-t-on appris, jeudi, auprès de l'Agence de wilaya de gestion et de régulation foncière urbaine. L'opération de distribution s'est déroulée, hier mercredi, en présence du chef de daïra et du P/APC de la commune d'Oued Tlalat, dans une ambiance de joie et de satisfaction parmi les bénéficiaires. Elle a concerné deux programmes de logements comprenant respectivement 100 et 40 logements promotionnels

libres de type F3 (trois pièces). Ces unités d'habitation sont constituées d'immeubles de cinq étages et disposent de l'ensemble des commodités nécessaires, notamment les aménagements extérieurs, l'éclairage public, les espaces verts, ainsi que des aires dédiées aux jeux pour enfants. Par ailleurs, la même agence entamera, dans les prochains jours, la distribution de 30 logements de la formule promotionnelle aidée (LPA) dans sa nouvelle version, dès l'achèvement des procédures administratives liées à l'opération de tirage au

sort pour la localisation des bénéficiaires, prévue la semaine prochaine. D'autre part, l'Agence de wilaya de gestion et de régulation foncière urbaine prend en charge la réalisation de 80 logements promotionnels aidés dans leur nouvelle formule, dans la commune de Mers El Hadjadj, dont le taux d'avancement des travaux a dépassé 70 pourcent, sachant que leur livraison est prévue au cours du mois d'avril prochain. L'Agence assure également la réalisation de 60 logements similaires, ainsi que quatre logements de la formule promotionnelle libre (LPL) dans la commune de Boutlelis, a-t-on indiqué.

Salon International de la Santé, du tourisme et de l'Investissement Médical (AMTEX 2026)

Plus de 40 exposants nationaux et étrangers à la 5ème édition

Plus de 40 exposants nationaux et étrangers prendront part à la 5ème édition du Salon International de la Santé, du tourisme et de l'Investissement Médical (AMTEX 2026), prévue à Oran les 5 et 6 février prochains, a-t-on appris, mercredi, du commissaire de cette manifestation. Cette édition, placée sous le parrainage du ministère du Tourisme et de l'Artisanat, est "reflète l'importance accordée au développement du secteur du tourisme médical et à l'investissement médical en Algérie, ainsi qu'au rôle stratégique d'AMTEX en tant que plateforme d'échange, de coopération et de promotion de l'expertise nationale et in-

ternationale", a indiqué à l'APS, Dr Yasser Badour. Organisée par "Pharmex Consulting" dans un contexte de transformation du système de santé, du développement du tourisme et de diversification économique, AMTEX 2026 ambitionne de "consolider la place de l'Algérie en tant que pôle régional de soins, de bien-être et d'investissement médical, en mettant en avant les opportunités offertes dans les domaines de la médecine spécialisée, du thermalisme, de la thalassothérapie et des services de santé innovants", a-t-il fait savoir. AMTEX 2026 se veut également "un espace de dialogue stratégique, de promotion de l'excellence médicale et de

valorisation du potentiel algérien en matière de santé et de tourisme médical", a ajouté Dr Badour. Cette 5e édition se distingue par une approche axée sur le développement du tourisme médical et thermal, l'amélioration du parcours de soins du patient, l'attractivité de l'investissement médical en Algérie, la coopération internationale et le transfert de savoir-faire. Le salon connaîtra la participation d'institutions officielles, d'établissements hospitaliers, de cliniques et centres de thermalisme et de thalassothérapie, de professionnels de la santé et du tourisme, d'experts, d'universitaires et d'opérateurs du tourisme médical, entre autres.

Formation professionnelle

Près de 12.000 nouveaux postes prévus pour la session de février à Oran

Près de 12.000 nouveaux postes de formation ont été prévus par direction de la Formation et de l'Enseignement professionnels au titre de la prochaine session de formation professionnelle de février 2026, a-t-on appris auprès de cette structure. Ces postes sont répartis entre la formation diplômante, telle que la formation résidentielle (1.260 places), la formation par apprentissage (2.060), la formation à distance (2.490), la formation par passerelles (25), les écoles privées (1.181), la formation qualifiante, dont la formation

initiale (1.850), la formation pour les femmes au foyer (225), la formation en milieu rural (295) et la formation en milieu pénitentiaire (765), entre autres, a indiqué à l'APS la chargée de communication de la direction du secteur, Nacera Mansouri. Comparativement à la session de février 2025, la direction du secteur a ouvert près de 4.000 places de formation supplémentaires pour cette nouvelle session (2026), "ce qui témoigne clairement de l'engouement des jeunes pour le secteur de la formation professionnelle", selon la même intervenante, ajoutant que cela s'inscrit

dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie du secteur visant à encourager les jeunes à entrer dans le monde de la formation professionnelle et à renforcer leurs compétences techniques et professionnelles, tout en offrant des opportunités d'apprentissage adaptées à tous les niveaux d'enseignement, a-t-elle ajouté. Les inscriptions pour cette session ont débuté le 14 décembre dernier et se poursuivront jusqu'au 7 février prochain sur la plateforme "Takwin" mise en place par le ministère de tutelle, ainsi que dans les établissements de formation.

Préservation de l'environnement

Vaste opération de transplantation du Ficus Retusa et d'élimination de plus de 1.000 arbres morts ou malades

Le Ficus Retusa, cet arbre majestueux à l'odorat splendide et au feuillage vert toute l'année, est menacé par les mauvais temps et la brume d'où la nécessité de mener des opérations d'élagage d'arbres morts ou malades afin de le préserver des effets néfastes des intempéries. Ces opérations entrent dans le cadre des transplantations du Ficus qui proviennent des régions tropicales au climat humide et aux températures, plus ou moins constantes. Leur plantation ont produit un effet positif sur le plan de la préservation des arbres forestiers urbains, lors des intempéries parce qu'elle n'empêche

pas la pénétration de la lumière qui est somme toute vitale pour l'oxygénation des arbres ou la foresterie urbaine. La campagne de transplantation du Ficus et d'éradication des points noirs d'arbres, au feuillage dépassé ou menacé par les changements climatiques, intervient moins de quelques semaines avant le printemps et il paraît logique de redorer l'environnement et l'adapter aux exigences de respiration et de réoxygénation. Le dernier bilan de l'opération pilote effectuée en plusieurs sites à Oran comme aux environs du quartier de Akid Lotfi, du «Jardin Liberté» du quartier de Seddikia, du pé-

rimètre urbain de la wilaya, au 3ème boulevard périphérique, fait état de plus de 1.000 arbres morts ou malades, enlevés et plus de 200 nouveaux Ficus transplantés pour préserver l'équilibre du système environnemental selon certaines indications fournies sur le terrain de l'opération par l'entreprise spécialisée «Oran-vert» de protection, d'entretien et de traitement des espaces verts. En plus, cette opération de transplantation du Ficus a été renforcée par les élagages d'arbres qui permettent à la lumière du soleil de s'infiltrer au sol de l'espace urbain occupé par l'habitat et les structures.

B. Habib

Avec la participation de professionnels de la santé Rencontre sur la violence en milieu scolaire

Le Centre hospitalo-universitaire d'Oran a abrité, mercredi, une rencontre de sensibilisation dédiée à la problématique de la violence en milieu scolaire, avec la participation de professionnels de la santé. Cette rencontre, visant à prévenir la violence en milieu scolaire et promouvoir la santé mentale des enfants scolarisés, a été animée par des spécialistes en psychologie et en santé mentale, en présence d'acteurs socio-éducatifs, de parents d'élèves, ainsi que de représentants d'associations actives dans ce domaine. Selon les organisateurs, cette rencontre avait pour objectif de sensibiliser sur les risques liés à l'usage non sécurisé des nouvelles technologies et des réseaux sociaux, améliorer la prise en charge dans ce domaine et fournir des références juridiques simplifiées et accessibles à l'ensemble des intervenants. Dans ce cadre, les 45 unités de dépistage et de suivi (UDS) relevant de la santé scolaire et réparties à travers la wilaya d'Oran ont été renforcées par l'affectation de 75 psychologues, selon le chef du service de prévention à la direction de la santé et de la population (DSP) de la wilaya, Youcef Boukhari. M. Boukhari a précisé, dans une déclaration à la presse en marge de cette rencontre de sensibilisation, que ces psychologues auront pour mission d'assurer la prise en charge et le suivi des enfants concernés dans le cadre du plan national de promotion de la santé mentale.

Vol de véhicules Démantèlement de deux réseaux criminels spécialisés

Les services de police relevant de la Sûreté de la wilaya d'Oran ont réussi, lors de deux opérations distinctes, à démanteler deux réseaux criminels spécialisés dans le vol de véhicules, composés de six individus, et ont récupéré un véhicule volé, a-t-on appris, jeudi, auprès de ce corps de sécurité. Selon la cellule de communication et des relations publiques de la direction de la Sûreté de wilaya, la première opération est intervenue à la suite d'une plainte déposée par l'une des victimes auprès de la brigade de lutte contre le vol de véhicules, faisant état du vol de sa voiture. Les services compétents ont alors entamé des investigations techniques et de terrain, qui ont permis d'identifier et d'arrêter le cerveau du réseau, a-t-on indiqué de même source. Les enquêtes ont révélé que le suspect était impliqué dans le vol de trois véhicules, avant d'aboutir à l'arrestation de trois autres individus appartenant au même réseau. Quant à la seconde opération, les investigations menées par la même brigade ont permis l'arrestation de deux individus ayant volé deux véhicules avec l'usage de violence et sous la menace d'une arme blanche, suite aux plaintes déposées par les victimes. L'opération a également donné lieu à la récupération de l'un des véhicules volés, a-t-on fait savoir de même source. Après l'achèvement de l'ensemble des procédures légales, les mis en cause ont été présentés devant les procureurs de la République près les tribunaux d'Es-Sénia et de Fellaoucene, qui ont ordonné leur placement en détention provisoire pour le chef d'accusation de vol de véhicules.

A Boualem et Brizina (El-Bayadh)

Lancement de la réalisation de deux mini-zones d'activités

Les travaux de réalisation et d'aménagement de deux mini-zones d'activités ont été lancés dans la wilaya d'El Bayadh, au niveau des communes de Boualem et de Brizina, a indiqué, mardi, la direction de l'Industrie. La même source a précisé, à l'APS, que chaque mini-zone d'activités s'étend sur une superficie de trois hectares et sera subdivisée en petites parcelles foncières dont la superficie varie entre 350 et 500 mètres carrés. Celles-ci seront, par la suite, attribuées aux porteurs de projets parmi les jeunes et les artisans, conformément aux procédures légales. La réception des deux zones est prévue avant la fin de l'année en cours, comme programmé. Dans le même contexte, les travaux de réalisation et d'aménagement d'une autre zone d'activités miniature dans la commune de Chellala, d'une superficie de trois hectares, se poursuivent. Le taux d'avancement des travaux y a dépassé 40%, et sa réception est attendue au cours de l'année en cours. Par ailleurs, les travaux d'une mini-zone d'activités d'une superficie de 10 hectares, dans la commune de Boussemghoun, sont sur le point d'être achevés. Ces zones viendront s'ajouter à trois grandes zones d'activités existant actuellement dans les communes d'El Bayadh, Bougtob et El Abiodh Sidi Cheikh, chacune d'une superficie de 30 hectares, ainsi qu'à une zone industrielle en cours de réalisation dans la commune de Rogassa, s'étendant sur 150 hectares, dont le taux d'avancement des travaux a dépassé 80%. Ces projets s'inscrivent dans le cadre des efforts de l'Etat visant à mettre le foncier industriel au profit des investisseurs et à leur permettre de concrétiser leurs projets sur le terrain, selon la même source.

Pour la sélection de la meilleure activité commerciale

Lancement à Mascara d'un concours de wilaya

La Direction du commerce intérieur et de la régulation du marché national de la wilaya de Mascara a lancé, dimanche, un concours de wilaya visant à élire la meilleure activité commerciale. Ce concours s'adresse aux commerçants exerçant dans les domaines du commerce de détail, de la vente de fruits et légumes, ainsi que de la commercialisation du poisson, à travers l'ensemble des 47 communes de la wilaya, a indiqué à l'APS le chef du bureau de la promotion de la qualité et des relations avec le mouvement associatif au sein de la direction, Ahmed Sassi. Dans ce cadre, une commission de wilaya a été installée pour la sélection de la meilleure activité commerciale, composée de représentants des directions du commerce intérieur et de la régulation du marché national, des services agricoles, de la santé, de la sûreté de wilaya, de la protection civile, ainsi que d'associations de protection du consommateur activant dans la wilaya, selon la même source. Plusieurs critères ont été définis pour l'évaluation des participants, notamment le respect des conditions d'hygiène et de salubrité, l'attrait de la devanture extérieure du commerce, l'absence de poursuites judiciaires liées au non-respect des règles d'hygiène, en plus de la méthode de présentation des produits alimentaires et de l'affichage des prix.

Chlef

Arrestation de six individus et saisie de kif

Les éléments de 2ème Sûreté urbaine de la wilaya de Chlef poursuivent leurs opérations policières de terrain, ciblant les milieux suspects ainsi que les points de trafic de drogues et de substances psychotropes. Ces interventions ont permis la saisie de quantités variables de substances psychotropes ainsi que de morceaux de kif traité et l'arrestation de six (06) individus suspectés d'être impliqués dans ces actes criminels. Par ailleurs, dans le cadre de l'exécution des décisions judiciaires émanant des juridictions compétentes, quinze (15) personnes ont également été interpellées. L'ensemble des mis en cause a été présenté devant les instances judiciaires compétentes pour la poursuite des procédures légales en vigueur. **N. Ouadah**

CNAS Mostaganem

Le portail de télé-déclaration tout un succès

Par Charef Kassous

En ce début du mois de janvier, un communiqué émanant de la Cellule de communication de l'Agence principale de la Caisse Nationale des Assurés Sociaux (CNAS) fait état de l'avancée attestée du succès de l'application numérique, relative à la télé-déclaration (DAS) des salaires par les employeurs affiliés à la caisse. A l'instar des autres wilayas, la CNAS de Mostaganem informe que dans le cadre de la stratégie de la numérisation des services, ce portail a permis à améliorer la qualité des services surtout en ce qui concerne les cotisations et l'efficacité dans les procédures, dans la relation employeurs-CNAS et surtout le respect des délais impartis pour les redevances. Faut-il souligner que le secteur a mis en œuvre tout un plan axé sur la mise en œuvre de mécanismes numériques pour l'amélioration de la qualité de service principalement par la simplification des procédures. Les diverses prestations de la sécurité sociale visent la modernisation dans la prise en charge des préoccupations des assurés sociaux. Selon le communiqué, à Mostaganem, les responsa-

bles de la CNAS ont déployé des efforts colossaux afin d'être à jour dans l'adaptation des procédures digitalisées. Parmi ces procédures de facilitation, la télé-déclaration reste alors considérée comme une action notable inscrite dans la stratégie de la digitalisation. Ce portail électronique à distance est donc réservé aux opérateurs économiques qui permet de fidéliser la relation mais surtout un outil moderne de prise en charge des échanges sans la nécessité de mouvoir les documents en papier, ni sans même se déplacer. La plateforme du site web de la CNAS, apportera le communiqué, constitue à la fois un outil de promotion de l'image de marque et un portail de communication contribuant de manière significative à la synergie des activités permettant ainsi d'offrir aux usagers des informations fiables et régulièrement mises à jour. Faut-il rappeler que cette application sert à faire des déclarations des cotisations annuelles à la CNAS et à s'acquitter de ces dernières par des versements électroniques. Le communiqué indique, par ailleurs, que les paiements via l'application peuvent se faire par TPE (via e-paiement), par visa-card, par EDI (prélèvement électronique).

Il est également indiqué que ce portail dans sa rubrique "préoccupations" permet aux citoyens de soumettre leurs doléances en ligne. Ces derniers ont également la possibilité de télécharger des supports d'information et les différents formulaires nécessaires à l'accès aux prestations de la CNAS. Cette stratégie s'inscrit, bien évidemment, dans une approche d'intégration efficace car la plateforme numérique vise à placer les utilisateurs du site-web au cœur de la stratégie de communication. À ce titre, la CNAS de Mostaganem s'engage dans cette stratégie afin de continuer les systèmes de prestations simplifiant, par la digitalisation les procédures qui s'orientent avec constance vers l'efficacité et l'authenticité des procédures numérisées. Ces informations provenant de l'agence principale CNAS, semblent indiquer que par le biais de cette stratégie du numérique, les Déclarations Annuelles des Salaires (DAS) ont franchi un grand pas dans les prestations de service mais surtout ils ont assuré la transparence au profit de l'ensemble des franges d'employés. En définitive, tous s'accordent à dire que le portail numérique de la CNAS est tout un succès.

Relizane

Lancement des premières opérations de soutien au programme « Famille productive »

Par N. Ouadah

Dans une démarche concrète illustrant l'orientation de l'État en faveur du soutien aux catégories vulnérables et de la promotion de l'économie familiale, la Direction de l'action sociale et de la solidarité de la wilaya de Relizane a supervisé, jeudi dernier, le lancement de la première opération de terrain dans le cadre du programme « Famille productive ». Cette initiative a permis à 12 familles à revenu modeste de bénéficier d'équipements de production destinés à les aider à lancer des activités génératrices de revenus et à améliorer leurs conditions de vie. L'opération a consisté en la distribution de matériels et d'équipements professionnels variés, comprenant notamment des machines à coudre industrielles, un moulin ainsi qu'une cuisine dédiée à la confection de pâtisseries. Ces équipements ont été acquis en fonction de la nature des projets proposés par les familles bénéficiaires, leur permettant ainsi d'entamer immédiatement leur activité pro-



ductive sans charges financières supplémentaires. Cette démarche vise à renforcer les capacités productives des familles et à encourager l'autonomie, loin de la logique des aides ponctuelles. Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des instructions du Président de la République, visant à soutenir la femme et à promouvoir le rôle de la famille dans le développement économique, à travers l'encouragement des petits projets à caractère familial, no-

tamment ceux pouvant être réalisés à domicile. Elle contribue ainsi à la création de sources de revenus durables et à la réalisation de l'insertion sociale et économique. Les services de la Direction de l'action sociale et de la solidarité ont souligné que le programme « Famille productive » constitue l'un des mécanismes efficaces de lutte contre la précarité sociale, dans la mesure où il ne se limite pas à l'octroi d'équipements, mais repose également sur l'accompagnement et l'orientation des bénéficiaires, afin d'assurer la pérennité des projets et l'atteinte des objectifs fixés. Il est également prévu d'élargir, à l'avenir, le cercle des bénéficiaires pour toucher un plus grand nombre de familles éligibles à travers les différentes communes de la wilaya. Cette opération devrait contribuer à impulser une dynamique économique locale et à promouvoir la culture de l'initiative et du travail productif au sein des familles notamment parmi les femmes au foyer, en cohérence avec la vision nationale visant à instaurer un développement social global et durable.

APC de Saïda

Le maire et trois autres élus incarcérés

Jeudi dernier, le maire de la ville de Saïda et 03 autres élus ainsi que le bénéficiaire d'un kiosque qui lui aurait été attribué « illégalement », ont été placés sous mandat de dépôt par le magistrat-instructeur du tribunal de la daïra d'El Hassasna, pour une affaire liée à une mauvaise gestion. Dans cette affaire, 31 personnes, entre agents administratifs et élus, ont été entendus. Et ceux qui croient que la fonction de maire, par les temps qui courent, est une sinécure, se trompent lourdement. Selon les échos qui nous parviennent de la mairie de Saïda, l'ambiance est délétère et les manœuvres ont déjà commencé pour trouver un autre maire, avant la tenue des prochaines élections locales qui s'approchent à grands pas. A titre de rappel, le mandat actuel à « bouffé » trois maires déjà. Nous y reviendrons plus en détails sur cette affaire qui a fait le tour de la ville et qui est devenue, par la même, le sujet de réflexion dans les cafés de la place publique. **OULD OGBAN**

Ouargla

Sensibilisation aux dangers de la toxicomanie

Des campagnes de sensibilisation aux dangers de la toxicomanie et ses risques sur la santé et la société, sont menées à travers différents quartiers et cités de la wilaya d'Ouargla par de jeunes bénévoles, en coordination avec des imams et des acteurs associatifs. Les animateurs de ces campagnes: imams, praticiens et spécialistes, s'emploient à travers des rencontres de proximité à sensibiliser aux conséquences de la toxicomanie et les voies de protection des jeunes. La sensibilisation porte également sur l'importance de l'implication de la famille dans la prévention du fléau et la prise en charge des toxicomanes,

l'encouragement des jeunes à la pratique du sport et à l'adhésion aux structures culturelles afin d'éviter l'oisiveté. Dans ce contexte, Cheikh Saïdat (imam) a souligné, lors d'une de ces rencontres de proximité au quartier Mekhadma, que "la consommation de drogues constitue une menace aussi bien pour la famille que la société en général, et la lutte contre ce phénomène est un devoir religieux et moral qui interpelle la coopération de tous pour préserver la société de ce fléau". Et d'ajouter: "Il appartient aux familles et parents, première ligne de lutte contre le fléau, de prendre en charge leurs enfants, de les accueillir, de les orienter et de

leur rendre l'espoir, en vue de leur éviter l'égaré". Pour sa part, l'acteur associatif Smail Mihoubi a mis en avant l'importance de la lutte contre la toxicomanie par l'adoption d'une vision globale et la coordination continue de l'ensemble des parties, mettant l'accent sur la fédération des efforts de la famille, de la société et des autorités, en plus de l'appui des services de sécurité, pour endiguer ce phénomène. Ces actions de sensibilisation ont été favorablement accueillies par les citoyens, notamment les parents, qui ont estimé que la protection de la société commence depuis la famille et le quartier.

Médéa

Vers le lancement de projets d'équipements publics

Plusieurs projets d'équipements publics, incluant des structures éducatives, sanitaires et sécuritaires, seront prochainement lancés à travers la wilaya de Médéa, dans le cadre de l'aménagement des cités d'habitat intégré, a-t-on appris, jeudi, auprès de la direction des équipements publics (DEP). Ces projets visent à doter les nouvelles cités d'un ensemble de structures offrant aux résidents différents services contribuant à améliorer leur cadre de vie, a fait savoir le directeur local des équipements publics, Redouane Houas. Il a notamment fait part de la programmation d'un projet de construction de nouvelles structures

éducatives couvrant les trois cycles, qui viendront s'ajouter à des projets déjà concrétisés au niveau de ces cités. M. Houas a évoqué, dans ce contexte, le lancement prochain des chantiers de réalisation de lycées, collèges d'enseignement moyen (CEM) et groupes scolaires dans les pôles urbains d'El-Omaria, de Mezghena, de Draa-Smar et de Berrouaghia dans le cadre de l'aménagement de ces cités d'habitat intégré. Ces cités seront également dotées de polycliniques pour assurer aux résidents des prestations sanitaires de proximité et de désengorger les établissements hospitaliers de la région, a-t-il ajouté. Des sièges de sûreté urbaine sont

aussi prévus au niveau de ces cités pour veiller à la tranquillité des habitants, a-t-il noté. Des infrastructures de proximité (établissements éducatifs, mosquées, polycliniques), des annexes administratives et des unités commerciales relevant de différents organismes économiques publics ont été concrétisées, au cours des trois dernières années dans les cités "Ain-Djerda", commune de Draa-Smar, "Chorfa", à Berrouaghia, "Faidh-Lahmar", à Ksar-El-Boukhari, a-t-il rappelé. Ces infrastructures ont permis d'optimiser la fonctionnalité de ces cités en assurant aux résidents les services dont ils ont besoin, a souligné M. Houas.

CNAS de Constantine

Campagne pour la déclaration annuelle des salaires et des travailleurs

Le siège de l'Agence de la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS) à Constantine abrite, depuis le 5 janvier courant, une campagne de sensibilisation au profit des employeurs, visant à les informer sur l'importance de la déclaration annuelle des salaires et des travailleurs pour l'année 2025, ainsi qu'à faire connaître les services numériques facilitant cette opération. Cette campagne s'inscrit dans le cadre des efforts visant les employeurs à se conformer à la réglementation en vigueur dans le domaine de la sécurité sociale et à garantir les droits des travailleurs salariés, à travers la déclaration régulière des salaires et des employés auprès des organismes compétents, a indiqué à l'APS la chargée d'infor-

mation au sein de l'agence de wilaya, Soraya Boussena. Cette initiative permet également d'accompagner les employeurs et de leur permettre de s'acquitter de leurs obligations dans les meilleures conditions, notamment grâce au recours aux solutions numériques proposées par la caisse, a précisé la même source. Elle a ajouté que le service de prélèvement automatique des cotisations de sécurité sociale est disponible au profit des employeurs, leur permettant de s'acquitter des redevances de manière régulière et fluide, tout en évitant les retards de paiement et les pénalités qui en découlent. La chargée d'information à l'Agence de Constantine de la CNAS a expliqué que ce service permet aux employeurs de respecter les délais de paiement et d'éviter les pénalités et majorations

résultant des retards de règlement, tout en garantissant la concordance entre les montants déclarés et ceux effectivement versés. Il contribue également à améliorer le suivi des opérations de paiement des cotisations de manière rapide et sécurisée, et évite aux utilisateurs les déplacements vers les centres de la Caisse pour régler leurs cotisations. Selon la même source, cette campagne de sensibilisation, qui se poursuivra jusqu'au 31 janvier courant, comprend l'organisation de journées d'information au niveau des agences de la caisse et dans les espaces publics, ainsi que la distribution de dépliants de sensibilisation et la présentation d'explications directes aux employeurs sur la procédure de déclaration électronique et les services numériques disponibles.

Jijel

De nombreux projets de développement pour la commune d'Oudjana

La commune d'Oudjana, située à 27 km au sud-est de Jijel, a bénéficié de nombreux projets de développement pour l'année 2026, a affirmé, jeudi, le président de l'Assemblée populaire communale (APC), Fouad Askar. Le même élu a précisé, dans une déclaration à l'APS que dans le cadre de la poursuite de la dynamique de développement imprimée à cette commune, plusieurs projets de développement ont été inscrits au titre de différentes sources

de financement public. Il a été inscrit, dans ce contexte, 4 opérations dans le cadre du programme d'appui au développement socioéconomique des communes, relatives à l'aménagement urbain de l'entrée et du centre du chef-lieu de commune, le revêtement de la route d'Ouled Saada, et au renouvellement et l'extension du réseau d'assainissement, le tout moyennant un investissement public de 77 millions de dinars. Une autre opération a également été inscrite à

l'indicatif de la commune d'Oudjana, pour un montant de 60 millions de dinars puisé de la caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales, destinée à l'alimentation en eau potable des habitants de la région de Bouafroun, selon M. Askar qui a également fait état de l'inscription de deux opérations financées par le budget communal relatives à l'étude et la réalisation de deux groupes scolaires aux lieux-dits "Kerouche" et "Ouled Rabah".

El Tarf

Deux projets d'évacuation des eaux pluviales et des eaux usées

Deux projets portant sur le drainage des eaux pluviales et des eaux usées, en phase de réalisation dans la wilaya d'El Tarf dans le cadre des efforts visant à protéger les agglomérations des inondations, seront réceptionnés "au cours du 1er trimestre de l'année 2026", a indiqué, jeudi, la directrice des ressources en eau, Nawal Adjal. La même responsable a précisé à l'APS que ces deux projets, inscrits au titre des programmes sectoriels de l'exercice 2025 pour un montant de 340 millions de dinars, portent sur la réalisation de ceintures de protection en béton armé dans les zones de Sidi Kaci (commune de Ben M'hidi), sur 3 km, et d'Ouled Abdallah (commune du Lac des Oiseaux) sur 1 km. Les travaux, menés sur un rythme soutenu, donneront également lieu à la pose de conduites d'évacuation des eaux pluviales, selon Mme Adjal qui a fait savoir qu'une étude technique sera effectuée pour la protection des plus importants groupements d'habitation du chef-lieu de wilaya contre les risques d'inondations, selon la même source.

Annaba

Lancement prochain de l'installation de 12 nouvelles stations de téléphonie mobile

Les travaux d'installation de 12 nouvelles stations de téléphonie mobile seront prochainement lancés dans plusieurs régions de la wilaya d'Annaba dans le cadre des efforts de consolidation de la couverture réseau et l'amélioration de la qualité des services, a-t-on appris jeudi auprès du directeur de la poste et des télécommunications. Dans une déclaration à l'APS, M. Rabah Bouibia a précisé que l'opération s'inscrit dans le cadre d'un programme sectoriel intégré visant à éliminer progressivement les zones d'ombre et développer la qualité des services de téléphonie mobile et d'internet dans les campagnes et les localités enclavées. Le même responsable a indiqué que le secteur a réalisé dernièrement une avancée en matière d'élargissement du réseau de téléphonie mobile par l'installation de 68 stations mises en service en plus du lancement « prochain » des travaux d'installation de 12 autres stations dans plusieurs communes en fonction d'études techniques tenant compte des normes en vigueur et la densité urbaine. Dans le cadre du fonds du service universel des communications visant à étendre la couverture aux localités reculées, le même responsable a fait état de proposition auprès des instances concernées pour l'installation d'autres stations dans les villages de la commune d'El Eulma (Bir Merdja, Bir Nessara, Bir Mekhalfa, Rayhane, Lekbail et Ouled Toumi).

Biskra

Remise des actes de propriété à 200 bénéficiaires de lotissements sociaux

Une cérémonie de remise des actes de propriété à 200 bénéficiaires de lotissements sociaux a été organisée jeudi dans la wilaya de Biskra. Ces actes viennent s'ajouter à plus de 15.000 autres actes établis au cours de ces dernières années, a précisé le directeur des domaines, Ahmed Boucherit au cours de la cérémonie présidée au siège de la wilaya par les autorités locales. Le taux d'avancement de l'opération d'élaboration des actes de propriété au profit de plus de 17.000 bénéficiaires de lotissements sociaux atteint actuellement 86 %, selon le même responsable qui a relevé que l'opération se poursuivra pour établir les actes restants dans les proches délais. Selon M. Boucherit, plus de 17.000 citoyens ont bénéficié dans la wilaya de Biskra de terrains pour réaliser leurs habitations sur des lotissements sociaux divisés en 48 lots à travers les communes.

Radioscopie du bilan 2025 de la Protection civile

L'exercice opérationnel de l'année 2025 s'achève sur un constat de densité exceptionnelle pour les services de la Protection civile de la wilaya de Sidi Bel-Abbès. Avec un total de 29.607 interventions, le corps des sapeurs-pompiers s'affirme non plus seulement comme un service de secours, mais comme le véritable garant de la cohésion sécuritaire du territoire. Au-delà des chiffres, ce bilan annuel offre une lecture sociologique des risques contemporains et souligne l'abnégation d'une institution confrontée à une sollicitation permanente. Le segment des secours et évacuations constitue, sans surprise, la clef de voûte de l'activité. Avec 19.575 opérations, soit près des deux tiers de l'activité globale, la Protection civile pallie les urgences médicales et domestiques avec une précision chirurgicale à savoir 17.392 malades et 1.923 blessés qui ont bénéficié d'une prise en charge. Le tribut reste néanmoins lourd avec 404 décès constatés, rappé-



lant la fragilité de la condition humaine face à l'imprévu. Malgré les efforts de prévention, la route demeure un théâtre de drames humains. Les 1.154 accidents de la circulation recensés ont engendré 38 décès et 1.463 blessés. Ces chiffres ne sont pas de simples statistiques; ils traduisent l'urgence d'une rééducation comportementale des usagers. Le plaidoyer des secouristes pour le respect du code de la route résonne ici comme un impératif de survie collective. L'expertise technique s'est illustrée dans la lutte contre le feu avec 804 interventions. L'efficacité des unités a permis de circonscrire des sinistres domestiques et un incendie de forêt qui, sans une réactivité immédiate, auraient pu basculer dans la catastrophe environnementale et humaine. Parallèlement, la lutte contre les intoxications au monoxyde de carbone demeure une priorité de santé publique. Les 20 incidents traités (41 intoxiqués, 1 décès) soulignent que la pédagogie de la maintenance thermique reste le rempart le plus efficace contre l'imprudence. Enfin, l'aspect multiforme de la mission de la Protection civile s'est manifesté à travers 8.074 opérations diverses. De la sécurisation d'événements culturels à l'appui logistique lors de manifestations sportives, l'institution démontre sa capacité à être le socle sur lequel repose l'organisation de la vie publique. Le bilan 2025 de Sidi Bel-Abbès ne se résume pas à une accumulation de données. Il illustre le passage d'une Protection civile réactive à une force de projection proactive. L'engagement de ces hommes et femmes témoigne d'un professionnalisme qui, face à la fatalité, choisit systématiquement le camp de la vie.

Offensive hivernale

Entre rigueur climatique et devoir de vigilance



La wilaya de Sidi Bel-Abbès, fi dèle à sa réputation de carrefour des steppes et des reliefs, s'est retrouvée, en ce début de semaine, au cœur d'une offensive hivernale d'une intensité remarquable. Sous l'effet d'une dépression atmosphérique marquée, les paysages de la Mekerra ont troqué leur austérité habituelle pour un manteau de givre et d'eaux pluviales, mettant à l'épreuve la résilience des infrastructures et la réactivité des institutions. Dès la journée de mardi, une dégradation sensible des conditions synoptiques a plongé la région dans un épisode de fortes précipitations. Si les plaines ont été balayées par des averses torrentielles, ce sont les zones méridionales, plus altièrres qui ont subi la rigueur de la neige. La commune de Daya, véritable sentinelle du sud de la wilaya, s'est retrouvée sous une épaisse couche immaculée, transformant la Route Nationale n°7 en un axe aussi majestueux que périlleux.

L'accumulation de neige, couplée à une chute brutale des températures, a rendu la chaussée extrêmement glissante. Ce phénomène physique, redouté des conducteurs, a entraîné plusieurs dérapages. Toutefois, l'absence de pertes humaines témoigne d'une certaine forme de providence mais surtout d'une prise en charge opérationnelle immédiate. Face à cette adversité, les services de la Protection civile ont démontré une capacité de déploiement exemplaire. Placés en état d'alerte maximale, les éléments du corps des sapeurs-pompiers n'ont pas seulement agi en tant que secouristes, mais comme de véritables techniciens de la gestion de crise. A cet effet, Les moyens matériels lourds ont été engagés sur la RN7 pour libérer la circulation et rompre l'isolement des localités d'altitude. À Boukhanifis, une localité située à 18 km au sud-ouest du chef-lieu sur la RN95, l'accumulation des eaux pluviales a nécessité des opérations de

pompes chirurgicales pour éviter l'inondation des quartiers et la paralysie durable des échanges routiers. Parallèlement aux interventions directes, un travail de patrouille et de signalisation a permis de guider les usagers de la route, limitant ainsi le risque d'accidents en chaîne. Au-delà de l'héroïsme technique des secours, cet épisode rappelle la vulnérabilité de notre environnement face aux caprices du climat. La persistance de l'état de vigilance souligne que la sécurité est une responsabilité partagée. L'appel à la prudence lancé par les autorités n'est pas une simple injonction administrative, mais une invitation à la tempérance et au discernement. En somme, si la neige offre aux yeux une esthétique de la pureté, elle impose à la cité une logistique de la rigueur. La coordination entre les services communaux et la Protection civile de Sidi Bel-Abbès demeure, à l'heure actuelle, le rempart essentiel contre l'imprévisibilité de l'hiver.

Journées d'information

Le désherbage chimique au cœur de la souveraineté céréalière

L'initiative de la Direction des Services Agricoles, une journée technique de haute importance s'est tenue à l'hôtel «Beni Tala». Entre expertise scientifique et pragmatisme de terrain, l'événement a scellé l'alliance entre multiplicateurs et spécialistes pour optimiser les rendements de la saison en cours. Dans l'écrin de l'hôtel «Beni Tala», l'atmosphère était à la rigueur scientifique. Organisée par le bureau de formation et de vulgarisation de la Direction des Services Agricoles (DSA), en synergie avec les firmes leaders ACI et CORTEVA, cette rencontre a transcendé la simple réunion d'information pour devenir un véritable plaidoyer en faveur de la maîtrise du parcours technique céréalière. La performance agricole ne se décrète pas, elle se cultive par une gestion millimétrée des intrants. Face à une pluviométrie généreuse enregistrée en décembre et début janvier, la menace des adventices (mauvaises herbes) se précise. Ces dernières, véritables prédatrices de ressources entrent en compétition directe avec le

blé pour l'accès à l'eau et aux nutriments essentiels. Le désherbage chimique n'est pas une option, mais une nécessité stratégique. Les experts ont insisté sur la saisonnalité de l'intervention. La période s'étendant de février à mars constitue le "nœud gordien" de la campagne, une intervention tardive compromettrait irrémédiablement le remplissage du grain, tandis qu'une application précoce risquerait d'être lessivée par les dernières pluies. «La maîtrise de la flore adventice est le premier rempart contre la déperdition de rendement», ont souligné les intervenants. L'application raisonnée des herbicides, couplée à une fertilisation azotée efficiente, permet de garantir non seulement la quantité, mais aussi la qualité boulangère et semencière des récoltes. Au-delà de l'aspect purement technique, la journée a mis en lumière l'arsenal logistique déployé par l'État. La Coopérative des Céréales et Légumes Secs (CCLS) s'est engagée à mobiliser l'intégralité des moyens matériels et humains nécessaires. Engrais et herbicides seront mis à dis-

position pour transformer les recommandations théoriques en succès concrets sur le terrain. Pour stimuler cette dynamique, un levier économique majeur a été rappelé, à savoir les multiplicateurs de céréales, pivots de la sécurité semencière, bénéficieront d'une prime spécifique sur la récolte. Une mesure d'incitation qui vient saluer l'effort de technicité de ces agriculteurs d'élite. Avec un potentiel de 363.000 hectares et une force vive de 33.000 agriculteurs, la wilaya de Sidi Bel-Abbès s'affirme comme un bastion de la céréaliculture nationale. Dans ce contexte, la vulgarisation ne se limite plus à la transmission d'un savoir, elle devient le moteur de la résilience agricole face aux aléas climatiques. Cette journée technique aura permis de rappeler que si la terre est généreuse, elle ne donne le meilleur d'elle-même qu'à ceux qui savent protéger ses pousses des concurrences indésirables. Le défi est désormais lancé pour une moisson 2026 placée sous le signe de l'excellence et de la rigueur phytosanitaire.

Quart de finale de la CAN-2025, à 17h à Marrakech

Algérie- Nigéria: Pour une place dans le carré d'as

Par Rachid B

Dans un classique du football africain qui mettra aux prises les deux meilleures équipes de cette CAN, l'Algérie et le Nigéria s'affronteront en fin d'après-midi à Marrakech pour une finale dans le carré d'as. Depuis hier à Marrakech, les Verts y ont, à cette effet, effectué leur ultime séance d'entraînement, question de régler les derniers détails et de peaufiner la mise en place tactique. Jeudi après-midi, alors qu'ils se trouvaient encore à Rabat, les Verts avaient effectué une séance d'entraînement axée essentiellement sur les aspects technico-tactiques. Soucieux de préserver la fraîcheur physique du groupe après l'enchaînement des matchs, le staff technique avait mis en place un programme adapté, permettant aux joueurs de récupérer tout en maintenant un



niveau d'intensité maîtrisé. La séance a été marquée par le retour de Mohamed Amine Tougaï de Samir Chergui, ce dernier retrouvant le groupe après plusieurs jours d'indisponibilité suite à la blessure contractée lors du deuxième match de la phase de groupes face au Burkina Faso. En revanche, Ismaël Bennacer, forfait pour ce quart de finale, demeure au repos et poursuit son programme spécifique.

Une absence qui ne devrait, cependant, pas trop perturber les plans de Vladimir Petkovic qui a, visiblement, très bien étudié toutes les possibilités en perspective de cette affiche de premier rang. Ce remake de l'inoubliable demi-finale de l'été 2019 au Caire promet, en effet, du spectacle, de l'intensité, de l'engagement et du suspense, marque désormais dépo-

sée de cette EN cuvée 2026 qui devra, encore une fois, être au rendez-vous de l'Histoire et sortir le grand jeu pour gagner, à la sueur du front et la ferveur du front populaire, le droit de revenir à Rabat défier le vainqueur du choc entre le Maroc et le Cameroun. Il faudra, néanmoins, faire très attention à cette formation des Super Eagles.

Avec son attaque de feu, au front de laquelle brillent deux Ballons d'Or africains, à savoir Victor Osimhen et Ademola Lookman, le Nigéria avait d'ailleurs fait parler la poudre à 7 reprises, avant un nouveau festival en huitième de finale où le Mozambique avait été piétiné à Fès (4-0). Une force de frappe étourdissante qui contraste, cependant, avec certaines largesses défensives que l'oeil expert de Petkovic a certainement décelées.

Bennacer quasi-forfait face au Nigeria



Ismaël Bennacer a passé, ce jeudi, une imagerie par résonance magnétique (IRM). Les résultats sont attendus dans la soirée de ce jeudi ou, au plus tard, vendredi, une situation qui laisse d'ores et déjà présager un quasi-forfait de Bennacer pour le quart de finale de la CAN 2025 face au Nigeria, samedi à 17h00. Si les résultats de l'IRM n'indiquent rien de grave, l'ancien joueur de l'Olympique de Marseille, qui a ressenti une gêne aux ischio-jambiers, pourrait effectuer son retour en cas de qualification des Verts pour les demi-finales, voire pour une éventuelle finale. Bennacer (28 ans) s'est blessé lors du huitième de finale de la CAN 2025, mardi face à la RD Congo, au moment où il commençait à retrouver la plénitude de ses moyens, après un début de tournoi marqué par une montée en puissance progressive. Pour pallier cette absence, le sélectionneur national Vladimir Petkovic devrait trancher entre Farès Chaïbi et Himad Abdelli afin de remplacer Bennacer dans l'entrejeu des Verts. Bennacer devient le quatrième joueur algérien à contracter une blessure depuis le début de la compétition, après les défenseurs Samir Chergui, Mohamed Amine Tougaï et Jaouen Hadjam.

Victime d'une blessure lors du match contre le Burkina Faso

Chergui de retour à l'entraînement

Le défenseur de l'équipe nationale de football, Samir Chergui, a effectué, jeudi, son retour à l'entraînement, après avoir été éloigné des terrains en raison d'une blessure contractée lors du deuxième match de la phase de groupes de la CAN-2025, face au Burkina Faso (1-0). Victime d'une blessure musculaire, Chergui avait été contraint de déclarer forfait pour le troisième match du premier tour contre la Guinée équatoriale (3-1), ainsi que pour les huitièmes de finale face à la République démocratique du Congo (1-0, après prolongation). De son côté, le défenseur central Mohamed Amine Tougaï s'est contenté d'un travail individuel, s'entraînant en solo sous la supervision du préparateur physique. En revanche, le milieu de terrain Ismaël Bennacer, qui a passé une imagerie par résonance magnétique (IRM) jeudi matin, est d'ores et déjà forfait pour le quart de finale face au Nigeria, prévu samedi (17h00). Le joueur, qui ressentait une gêne aux ischio-jambiers, a été contraint de quitter la pelouse au début de la seconde période face à la RDC.



CAN féminine 2026

Le tirage au sort le 15 janvier

Le tirage au sort final de la Coupe d'Afrique des Nations féminine 2026 aura lieu le jeudi 15 janvier, a indiqué la Confédération africaine de football (CAF) mercredi sur son site officiel. Prévu à 14h00 heures algériennes, ce tirage au sort marquera un tournant dans l'histoire de la compétition. Pour la première fois, la CAN féminine se disputera avec 16 équipes, contre 12 lors des éditions précédentes, signe de la croissance continue du football féminin sur le continent, souligne l'instance africaine. Pour rappel, l'équipe nationale féminine de football, avait validé son ticket pour la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2026, après sa victoire en aller et retour face au Cameroun (2-1) à Oran et 1-0 à Douala en octobre dernier. Les Algériennes avaient atteint le 2e et dernier tour qualificatif de la CAN 2026, en dominant en février 2025 le Soudan du Sud, dans les deux manches: aller: 5-0, retour: 3-0. L'Algérie prendra part pour la 7e fois de son histoire à la phase finale de la CAN, et la deuxième fois de rang, après celle de 2024, qui a vu les joueuses du coach national, Farid Benstiti, réaliser une performance historique, en atteignant les quarts de finale, avant de s'incliner devant le Ghana (0-0, aux t.a.b : 2-4). La phase finale de la CAN-2026 se déroulera du 17 mars au 3 avril prochain. Le tournoi continental servira de qualifications pour la Coupe du Monde féminine, Brésil 2027.

Championnat régional de course sur route interservices de police

Participation de plus de 50 athlètes



Plus de 50 athlètes (dames et messieurs), représentant différentes suretés de wilayas du Sud-Est du pays, ont pris part au Championnat régional Sud-Est de la course sur route de police qui s'est déroulée, jeudi au niveau de l'office du complexe omnisports de la wilaya de Ghardaïa, selon les organisateurs. Organisée en coordination avec le service régional des activités sociales et sportives, cette compétition vise à promouvoir les capacités physiques des éléments de police, la saine émulation entre les athlètes, en plus de la prospection de talents sportifs pour représenter les sélections régionales et nationales et du raffermissement des liens entre agents de police des différents services. Ce championnat reflète l'intérêt qu'accorde les services de la police à la santé physique et morale ainsi qu'au renforcement de la discipline et de l'esprit de persévérance chez les agents de police, a indiqué le chargé de communication, le commissaire Redouane Dridi. Une cérémonie de remise de prix aux vainqueurs a couronné ce championnat interservices de police qui a donné lieu aux résultats suivants:

Catégories messieurs :

- 1- Badache Si-Khalil (sureté de wilaya de Laghouat)
- 2- Slimane Rabah (sureté de w. de Laghouat)
- 3- Boutadjine Abdelhakim (sureté de w. d'Ouargla)

Catégorie Dames:

- 1- Bouchareb Mama (sureté de w. de Ghardaïa)
- 2- Kébir Fatima (sureté de w. de Ghardaïa)
- 3- Zebboudj Fatma -Zohra (sureté de w. de Laghouat)

Les vainqueurs parmi les éléments de la Gendarmerie nationale:

- 1- Remidi Abderrahim
- 2- Kerrouche Ameur
- 3- Rezali Walid

Combien de temps faut-il vraiment pour digérer un repas ?

Combien de temps met-on à digérer ? Quelques heures ? Toute une journée ? Difficile de s'y retrouver. On fait le point avec Anne Guillot, diététicienne nutritionniste.

La digestion complète dure entre 24 et 48 heures, parfois jusqu'à 72 heures. Elle se fait en plusieurs étapes : mastication, passage par l'estomac, l'intestin grêle, puis le côlon.

Les aliments légers (fruits, légumes cuits, poissons, soupes) sont plus faciles à digérer. À l'inverse, les plats gras, les viandes rouges, les légumineuses ou les pâtisseries ralentissent la digestion.

Le stress, le manque d'hydratation, la sédentarité ou une mauvaise mastication peuvent allonger le temps de digestion. Attendre 1 à 2 heures avant de s'allonger après un repas aide à mieux digérer.

La digestion est un processus essentiel, mais souvent mal compris. Beaucoup imaginent qu'un repas « glisse » rapidement dans l'estomac. En réalité, tout se déroule étape par étape entre le moment où l'on avale la première bouchée et l'élimination.

Comprendre ce cheminement aide à repérer ce qui est normal, ce qui l'est moins, et surtout à faciliter ce travail quotidien. Éclairage d'Anne Guillot, diététicienne nutritionniste libérale et membre de l'AFDN (l'Association Française des Diététiciens Nutritionnistes).

COMBIEN DE TEMPS DURE VRAIMENT LA DIGESTION ?

La digestion complète d'un repas peut durer entre 24 et 48 heures. Et parfois jusqu'à 72 heures lorsque le transit est plus lent. Ce temps varie selon le menu, votre hydratation, votre niveau de stress, votre activité physique ou encore votre sommeil.

COMBIEN DE TEMPS LA NOURRITURE RESTE-T-ELLE DANS L'ESTOMAC ?

En moyenne, ce processus dure 2 à 4 heures. Mais il peut prendre un peu plus de temps si le repas est riche en graisses ou en protéines.

COMBIEN DE TEMPS LA NOURRITURE RESTE-T-ELLE DANS L'INTESTIN GRÊLE ?

Le passage dans l'intestin grêle prend généralement 3 à 6 heures, selon la composition du repas et votre digestion.

COMBIEN DE TEMPS LA NOURRITURE RESTE-T-ELLE DANS LE CÔLON ?

Le transit dans le côlon peut durer 12 à 48 heures, parfois davantage selon la personne et son rythme intestinal.

À retenir? : ces durées sont des moyennes. Chaque corps est unique, et la digestion varie selon le type de repas, l'hydratation, le stress ou l'activité physique. Il n'y a donc pas de « ?temps exact? » universel, mais plutôt une fourchette indicative, insiste Anne Guillot.

COMMENT SE DÉROULE

LA DIGESTION, ÉTAPE PAR ÉTAPE ?

La mastication. Les aliments sont broyés et mélangés à la salive. Cela facilite le travail de l'estomac et évite la sensation de lourdeur.

L'arrivée dans l'estomac. Les aliments sont brassés avec les sucs gastriques. Les protéines et les graisses prennent



plus de temps à se digérer.

Le passage dans l'intestin grêle. C'est là que la majorité des nutriments (sucres, graisses, protéines, vitamines) sont absorbés pour nourrir et donner de l'énergie au corps.

Le transit dans le côlon. Les résidus alimentaires progressent lentement. Les fibres régulent le transit, hydratent les selles et nourrissent le microbiote intestinal.

QUELS SONT LES ALIMENTS LES PLUS FACILES À DIGÉRER ?

Certains aliments passent très vite dans l'estomac et l'intestin, car ils demandent peu de travail à l'organisme. C'est généralement le cas des aliments légers, pauvres en graisses et en fibres. On peut citer :

Les fruits. Bananes, melon, pastèque ou compotes sans sucre ajouté sont rapidement absorbés.

Les légumes cuits. Carottes, courgettes, courges ou épinards cuits à la vapeur se digèrent plus facilement que crus.

Les féculents raffinés. Le riz blanc, les pâtes bien cuites, les pommes de terre vapeur ou la purée sont rapidement transformés en énergie.

Les protéines maigres. Les poissons, les volailles sans peau, les œufs pochés ou durs demandent moins d'effort digestif que les viandes rouges ou grasses.

Les soupes et bouillons. À base de légumes ou de viandes maigres, ils sont très faciles à digérer et hydratent l'organisme. « Ces aliments restent peu de temps dans l'estomac et sont souvent mieux tolérés en cas de ballonnements, de fatigue digestive ou d'inconfort après les repas », précise Anne Guillot.

QUELS ALIMENTS DEMANDENT PLUS DE TEMPS POUR ÊTRE DIGÉRÉS ?

Certains aliments demandent plus de temps pour être digérés, surtout ceux riches en graisses, en protéines ou en fibres. Leur digestion plus longue peut provoquer une sensation de lourdeur ou de ballonnement. Parmi ces aliments, on retrouve notamment :

Les plats très gras ou frits. Les fritures, sauces riches en crème ou plats en sauce demandent beaucoup d'énergie à l'estomac pour être digérés.

Les viandes rouges. Le bœuf, l'agneau, ou les produits transformés comme les

saucisses sont riches en protéines et en graisses, qui ralentissent la digestion.

Les fromages, particulièrement les fromages très gras, comme le camembert, le roquefort ou le brie.

Les légumineuses. Lentilles, haricots, pois chiches ou fèves contiennent beaucoup de fibres et de protéines végétales, ce qui peut prolonger le temps de digestion et parfois provoquer des gaz.

Les pâtisseries et gâteaux riches en sucre et en graisses. Biscuits, brioches, tartes ou viennoiseries sollicitent fortement le système digestif.

POURQUOI LA DURÉE DE DIGESTION PEUT-ELLE VARIER ?

La durée de digestion peut varier d'une personne à l'autre. Elle dépend de plusieurs facteurs, pas uniquement de l'âge, précise Anne Guillot.

Parmi les principaux facteurs qui peuvent ralentir la digestion, on retrouve :

LE STRESS. Il peut perturber le fonctionnement normal de l'estomac et des intestins.

LA FATIGUE OU LE MANQUE DE SOMMEIL. Un corps fatigué digère moins efficacement.

LE MANQUE D'HYDRATATION. Boire peu ralentit le transit et complique la digestion.

LA SÉDENTARITÉ. Rester trop longtemps assis ou inactif ralentit le transit intestinal.

L'EXCÈS D'ALCOOL. L'alcool est un irritant qui peut perturber la digestion et le foie.

LES TROUBLES DIGESTIFS FONCTIONNELS. Ballonnements, reflux ou constipation prolongent la sensation de lourdeur.

LES INTOLÉRANCES ALIMENTAIRES. Le lactose, le gluten et d'autres aliments peuvent ralentir la digestion.

UNE MAUVAISE MASTICATION. Bien mâcher les aliments facilite leur transformation et leur absorption.

LE MANQUE DE FIBRES. Les fibres aident le transit et favorisent une digestion plus fluide.

APRÈS UN REPAS : COMBIEN DE TEMPS AVANT DE S'ALLONGER ? DANS QUELLE POSITION ?

Pour bien digérer et limiter les inconforts après un repas, il est conseillé d'attendre au moins 1 à 2 heures avant de s'allonger.

Quelques points importants à retenir :

Plus un repas est riche en protéines ou en graisses, plus la digestion est lente. Dans ce cas, patientez un peu plus longtemps avant de vous allonger.

Bougez un peu après le repas : une courte marche ou quelques mouvements légers aident le transit intestinal et limitent la sensation de ballonnement.

Si vous devez absolument vous reposer, optez pour une position légèrement inclinée plutôt que complètement allongée. Cela facilite le passage des aliments et diminue le risque de reflux.

Chacun digère à son rythme : écoutez votre corps. Si vous vous sentez encore lourd ou ballonné, attendre un peu plus longtemps est une bonne précaution.

Ce laps de temps permet à l'estomac de travailler correctement et de commencer à vider son contenu vers l'intestin, ce qui réduit les risques de reflux ou la sensation de lourdeur.

COMMENT FACILITER

UNE DIGESTION PLUS RAPIDE ET PLUS CONFORTABLE ?

Quelques gestes simples au quotidien peuvent vraiment faire la différence :

Mangez lentement. Prenez le temps de bien mâcher à chaque bouchée. Cela aide l'estomac et réduit la sensation de lourdeur après le repas.

Hydratez-vous régulièrement. Il n'est pas nécessaire de boire beaucoup pendant les repas, mais pensez à vous hydrater tout au long de la journée. Cela favorise le transit.

Privilégiez des repas équilibrés. Légumes, féculents complets et protéines légères facilitent la digestion et apportent tous les nutriments nécessaires.

Bougez un peu après manger. Une courte marche de 10 à 15 minutes suffit à stimuler le transit intestinal et à réduire les ballonnements.

Évitez les repas trop lourds le soir. La digestion est plus lente la nuit, donc mieux vaut opter pour un dîner léger.

Limitez les boissons très sucrées. Ils fatiguent l'estomac et peuvent ralentir la digestion.

Préférez des portions raisonnables. Il vaut mieux se resserrer si on a encore faim que de se surcharger dès le départ.

Optez pour des tisanes en fin de repas. Certaines plantes comme la menthe, la camomille ou le fenouil ont un effet digestif léger et agréable, confirme Anne Guillot. Adopter ces gestes simples au quotidien permet de réduire les sensations de lourdeur et de rendre chaque repas plus agréable.

FAUT-IL S'INQUIÉTER SI LA DIGESTION SEMBLE TROP LENTE ?

Si vous souffrez régulièrement de douleurs, de ballonnements persistants, de nausées fréquentes ou de gêne, parlez-en à un professionnel de santé. Ces signes sont souvent bénins, mais un avis personnalisé rassure toujours.

En résumé, la digestion est un processus long mais naturel. Sa durée varie selon ce que vous mangez, votre rythme de vie et votre niveau de stress. En écoutant votre corps et en adoptant quelques gestes simples, vous pouvez gagner en confort au quotidien. Votre système digestif travaille pour vous : soutenez-le en douceur.

Philippines

Un mort et 38 disparus après un effondrement dans une décharge

Un effondrement dans une décharge aux Philippines a fait au moins un mort et 38 disparus, a annoncé ce vendredi la mairie de la ville de Cebu où le drame s'est produit la veille.

« Les opérations de recherche, de sauvetage et d'extraction se poursuivent, avec le soutien ap-

puyé de plusieurs agences sur le terrain », a ajouté le maire, Nestor Archival, dans une publication sur Facebook.

Une centaine d'éboueurs ont été ensevelis jeudi après-midi lorsqu'une montagne de déchets s'est effondrée sur eux à la décharge de Binaliw, une installation privée à Cebu. « Nous ne savons pas ce

qui a causé l'effondrement, il ne pleuvait pas du tout, a indiqué Marge Parcotello, membre du personnel civil du département de police de la municipalité voisine de Consolacion, proche de la décharge. Beaucoup de victimes sont originaires » de cette municipalité, a-t-elle affirmé.

La Chine s'attaque aux gros bonnets des arnaques en ligne

L'extradition en Chine cette semaine de Chen Zhi, patron d'un puissant conglomérat cambodgien, montre la volonté de Pékin de s'attaquer, sous la pression croissante de l'opinion publique, aux magnats des arnaques en ligne qui font fortune en Asie du Sud-Est.

Le ministère chinois de la Sécurité publique a mis en scène dans une vidéo l'arrivée en Chine de Chen Zhi, menotté et la tête recouverte d'un sac noir à sa descente d'un avion, où l'attendaient sur le tarmac des gardes armés vêtus de noir. Comme si Pékin avait souhaité envoyer un message aux autres dirigeants des grands groupes d'escroquerie disséminés à travers l'Asie du Sud-Est, notamment au Cambodge ou en Birmanie.

Les petites mains qui travaillent à leur compte, souvent sous la contrainte, piègent des internautes à travers de fausses relations amoureuses ou des investissements dans les cryptomonnaies.

Elles ciblent à l'origine principalement des locuteurs chinois,



mais leurs opérations se sont élargies pour extorquer d'énormes sommes d'argent à des victimes du monde entier.

Les travailleurs des centres de cyberarnaque sont parfois volontaires, mais beaucoup sont des victimes de trafic d'êtres humains, piégés et contraints d'oeuvrer sous la menace de la torture.

Face à la colère grandissante de la population chinoise, Pékin, qui exerce une influence économique et diplomatique considérable dans la région, a engagé une répression

ayant permis la libération de milliers de travailleurs.

La Chine concentre désormais son attention sur les chefs au sommet des pyramides criminelles, et Chen Zhi est sa plus grosse prise jusqu'ici.

L'homme d'affaires cambodgien né en Chine a été inculpé en octobre par les autorités américaines, qui affirment que son conglomérat, le groupe Prince, servait de paravent à un "vaste empire de cyberfraude".

L'Australie en proie aux feux dans des "conditions catastrophiques"

Des feux de brousse ont brûlé des habitations et réduit en cendres des milliers d'hectares de forêt vendredi dans le sud-est rural de l'Australie, ont annoncé les pompiers, précisant que des vents chauds rendaient les conditions "catastrophiques" dans cette région extrêmement sèche.

Des dizaines de hameaux ont été évacués dans l'Etat de Victoria et trois personnes, dont un enfant, sont portées disparues dans une des zones les plus vulnérables aux incendies.

Les températures ont atteint 40°C, au moment où une vague de chaleur s'abat sur la région, créant les conditions météorologiques propices aux feux de brousse, comme cela avait été le cas lors de l'"été noir" de la fin 2019 et du début 2020, dans la même région.

"Les conditions étaient extrêmes hier. Elles sont catastrophiques

aujourd'hui", a averti Jason Heffernan, chef des pompiers de l'Etat de Victoria au sein de la Country Fire Authority, l'autorité chargée de la lutte contre les incendies.

Des rafales de vent dépassant les 100 km/h ont temporairement cloué au sol les avions bombardiers d'eau qui devaient contenir une trentaine d'incendies, a expliqué Tim Wiebusch, responsable de la gestion des urgences dans l'Etat de Victoria. L'un des feux les plus destructeurs a déjà ravagé quelque 28.000 hectares à environ 150 kilomètres au nord de Melbourne. Les pompiers craignent qu'au moins 20 maisons aient été réduites en cendres dans la petite ville de Ruffy, à environ deux heures au nord de Melbourne.

"Les habitants de l'Etat de Victoria doivent se préparer à subir davantage de pertes matérielles, voire pire", a alerté Jason Heffernan.

Certains habitants ont déjà "perdu leurs moyens de subsistance,

leurs hangars, leur bétail, c'est tout simplement épouvantable", a décrit le capitaine des pompiers locaux, George Noye, à la chaîne nationale ABC. Des photos prises en début de semaine montrent le ciel nocturne teinté d'une lueur orange, au moment où les flammes ravageaient la brousse. Un autre incendie a dégagé tant de chaleur qu'il a provoqué un orage localisé, ont indiqué les pompiers.

"Aujourd'hui est l'un des jours les plus dangereux que cet État ait connu depuis des années en matière d'incendies", a déclaré la Première ministre de Victoria, Jacinta Allan.

Des millions de personnes dans les deux États les plus peuplés d'Australie, Victoria et Nouvelle-Galles du Sud, sont touchées par la vague de chaleur, y compris à Sydney et Melbourne.

Une fusillade fait au moins 2 morts et 6 blessés à Salt Lake City

Au moins deux personnes ont été tuées mercredi lors d'une fusillade à Salt Lake City, dans l'État américain de l'Utah, indiquent plusieurs médias américains, dont ABC News. Six autres personnes ont été blessées, dont trois grièvement.

Des recherches sont en cours pour retrouver le, ou les, tireurs. Le nombre de suspects impliqué est encore incertain, de même que leur mobile potentiel.

Peu après 19h30 heure locale (3h30 jeudi en Belgique), les secours ont été appelés concernant des coups de feu tirés au nord de la ville.

Selon la police, un enterrement était en cours à cet endroit lorsque des tirs ont retenti sur le parking de l'église.

Thaïlande

Un touriste se tue en voulant prendre une photo du haut d'une cascade

Les vacances ont viré au drame. Lundi, un touriste français de 22 ans est décédé après avoir glissé et chuté du haut d'une cascade en Thaïlande, rapportent les médias locaux. L'accident s'est produit sur le site de la cascade de Na Muang 2 sur l'île de Koh Samui, seconde plus grande île du pays.

Selon les premiers éléments, le jeune Français, qui voyageait avec sa compagne, aurait glissé puis chuté en voulant prendre une photo. Son corps a été retrouvé par les secouristes au pied de la cascade.

Selon Le Télégramme, la victime était originaire du Finistère. Sur les réseaux sociaux, le club de football de Quimper Ergue-Armel a rendu hommage à « un enfant du club », qui était aussi le fils de l'entraîneur de l'équipe C.

« Alexis avait débuté le football avec une première licence à Ergué Armel à l'âge de 6 ans, écrit le club sur sa page Facebook. Joueur seniors il y a encore deux saisons, ce passionné de football ne manquait pas de venir voir jouer les équipes du QEAFC les week-ends. »

Plusieurs chiens électrocutés sur un trottoir en plein Paris

Une dizaine de chiens ont été victimes de décharges électriques alors qu'ils étaient promenés en laisse. Mardi, l'un d'entre eux n'a pas survécu. Les faits, relatés par France Info, se sont déroulés à Paris, près du Parc Monceau.

Le problème serait lié à une boîte sous tension placée sous le trottoir, qui serait entrée accidentellement en contact avec une plaque, entraînant ce risque d'électrocution.

Contactée, la maire du 8e arrondissement, Jeanne d'Hauteserre, explique que le problème a depuis été résolu. « Enedis a coupé le courant. Les services qui gèrent les réverbères se sont déplacés et ont maîtrisé et sécurisé les lieux », explique-t-elle à France Info.

En mars, à Marseille, un autre chien était mort dans les mêmes circonstances après avoir reçu une décharge électrique au pied d'un lampadaire.

Ils découvrent un cambrioleur coincé dans le mur de leur cuisine



Une tentative de cambriolage nocturne dans le nord de l'Inde s'est soldée par un incident embarrassant le 4 janvier, lorsqu'un intrus s'est retrouvé coincé à l'intérieur d'une maison alors qu'il tentait d'y pénétrer. À leur retour, les propriétaires ont découvert l'homme coincé dans l'ouverture d'une hotte de cuisine, attirant rapidement les voisins et la police.

www.lecarrefourdalgerie.dz

TF1

2

01h50 Programmes de la nuit
05h50 TFou
11h45 Petits plats en équilibre
11h50 Les douze coups de midi
12h50 Petits plats en équilibre
12h55 Météo
13h00 JT 13h
13h40 Reportages découverte
14h50 Reportages découverte
16h10 Les Docs du week-end
17h20 Star Academy, la quotidienne
17h55 50mn Inside
19h00 50mn Inside le mag
19h50 La grande odysée
19h55 Météo
20h00 JT 20h
20h45 Tirage du Loto
20h50 Petits plats en équilibre
21h00 Météo
21h10 Star Academy
22h30 Star Academy
23h40 Star Academy, retour au château
01h45 Tirage de l'EuroMillions

13h00 Journal 13h00
13h20 13h15, le samedi...
14h00 C'est bon à savoir
14h05 Au bout de l'enquête, la fin du crime parfait ?
15h00 Au bout de l'enquête, la fin du crime parfait ?
16h05 ASM Clermont Auvergne / Glasgow Warriors
18h10 Tout le monde a son mot à dire
18h45 N'oubliez pas les paroles
20h00 Journal 20h00
20h35 20h30 le samedi
21h00 Darooma
21h05 Immeuble partagé
21h10 The Floor - A la conquête du sol
23h25 Quelle époque !
00h15 Les Trois Brestoises
01h50 Ça commence aujourd'hui
02h45 Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre
03h30 Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre

CANAL+

3

05h25 En aparté
05h57 Late Football Club
06h59 Monarch: Legacy of Monsters
07h42 Monarch: Legacy of Monsters
08h27 Paddington au Pérou
10h11 Wicked
12h53 Dragons
14h55 Transformers : Le commencement
16h37 Venom : The Last Dance
18h23 Gladiator II
20h49 L'hebd'Hollywood
21h06 Ballerina : De l'univers de John Wick
23h07 Sinners
01h33 Smile 2
03h37 Les dernières braises
03h42 Hot Ones
04h17 L'année F1 2025

10h35 Consomag
10h40 Chef pays
11h15 Des régions gourmandes
11h50 Outremer.l'info
12h15 ICI 12/13
12h55 Intérieurs
13h30 Samedi d'en rire
14h35 Samedi d'en rire
16h30 Samedi d'en rire
17h25 Le jeu des 1000 euros
18h05 Questions pour un champion
18h50 Darooma
19h00 ICI 19/20 édition toutes régions
19h55 Stade 2 la quotidienne
20h10 Hors jeu
20h20 Rencontres à XV
20h25 C'est bon à savoir
20h31 Saveurs de saison
20h35 Cuisine ouverte
21h10 Enquête parallèle
22h40 Crime à Martigues
01h35 Journal Météo Climat
01h40 Famille je vous aime

6

arte

06h00 M6 Kid
07h45 Absolutement stars
10h10 Le mag du samedi
10h25 Le mag du samedi
11h00 66 minutes : grand format
11h50 66 minutes : grand format
12h40 Météo
12h45 Le 12.45
13h30 Un jour, un doc week-end
14h10 Un jour, un doc week-end
15h10 Un jour, un doc week-end
16h00 Un jour, un doc week-end
16h30 Un jour, un doc week-end
17h30 La roue de la fortune
18h35 Le maillon faible
19h40 Météo
19h45 Le 19.45
20h35 Scènes de ménages
21h10 NCIS : Tony & Ziva
21h55 NCIS : Tony & Ziva
22h45 NCIS
23h35 NCIS
00h20 Cauchemar en cuisine
01h15 Cauchemar en cuisine
02h25 Programmes de la nuit

11h50 Une année parmi les loups
12h45 Des singes en hiver : les macaques japonais
13h30 Le plus grand cirque du monde
16h05 Histoires de phoques : entre terre et mer
16h50 Invitation au voyage
17h30 Bornéo, l'école des orangs-outans
18h05 Chemins d'école, chemins de tous les dangers
18h50 Arte reportage
20h05 28 minutes samedi
20h55 Hawaï, où l'eau embrasse le feu
22h25 A la découverte des Caraïbes
23h20 Mémoires de volcans
00h10 Billy Joel : Live at Yankee Stadium
01h40 Eddie Murphy, le roi noir de Hollywood
02h35 Heinrich Schütz : à l'origine de la musique baroque allemande



6

21h10

NCIS : TONY & ZIVA



Quelques années après leur départ du NCIS, Tony et Ziva vivent à Paris où ils élèvent leur fille Tali. Tony est à la tête de sa propre société de sécurité tandis que Ziva dirige une école internationale de langues. Lorsque les comptes bancaires d'Interpol est piraté via un logiciel nommé 9.4, Tony et sa directrice technique Claudette parviennent à y mettre un terme. Mais, pour récupérer le virus informatique, un certain Galimard menace la vie de Tali, forçant les deux anciens agents à reformer leur duo...

Acteur: Cote De Pablo (Ziva David), Michael Weatherly (Anthony 'Tony' DiNozzo), Emmanuel Bonami (Pierre Galimard), Isla Gie (Tali DiNozzo).

3

21h10

ENQUÊTE PARALLÈLE



Lambert, un ami de très longue date de Colette, se retrouve en plein coeur de la tempête, accusé du meurtre d'un vieux braqueur de banque avec lequel il a partagé sa cellule quelque temps et qui s'est déroulé près de trois décennies plus tôt. A l'époque, l'homme avait pu être sauvé in extremis par un vice de procédure qui avait contraint la justice à annuler son procès, mais il reste encore et toujours le suspect numéro 1. Appelée à mener de nouvelles investigations, Frédérique Chaperot va ainsi devoir résoudre un cold case vieux de plus de 30 ans...

Acteur: Florence Pernel (Fred Chaperot), Jean-Baptiste Shelmerdine (Manu).

TF1

21h24

BALLERINA : DE L'UNIVERS DE JOHN WICK



Dans l'univers impitoyable de John Wick, où chaque ombre cache une lame et chaque regard peut sceller un destin, une nouvelle légende est sur le point de naître. Eve, une fillette rêveuse et passionnée de danse classique, voit son enfance brisée une nuit d'hiver lorsque des hommes armés jusqu'aux dents font irruption dans la maison familiale. Son père, un ancien assassin aux réflexes toujours aiguisés, se bat avec une détermination désespérée pour la protéger.

Acteur: Ana de Armas (Eve), Anjelica Huston (la directrice), Gabriel Byrne (le chancelier), Norman Reedus (Daniel Pine), Ian McShane (Winston)
Realisateur: Len Wiseman



UNRWA

L'aide humanitaire acheminée à Ghaza toujours insuffisante

Le Commissaire général de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA), Philippe Lazzarini, a affirmé que l'aide humanitaire parvenue dans la bande de Ghaza, trois mois après l'entrée en vigueur du cessez-le-feu, est toujours insuffisante. Dans un communiqué publié vendredi, M. Lazzarini a indiqué "que trois mois se sont écoulés depuis l'entrée en vigueur du cessez-le-feu à Ghaza, mais l'aide reste insuffisante pour répondre aux besoins de la population et la situation de la population ne s'était pas suffisamment améliorée". Et de poursuivre : "Les gens vivent toujours parmi les décombres, dans des abris de fortune, et certaines tentes sont inondées et n'offrent aucune protection. Ils sont privés de presque tout". M. Lazzarini a souligné que "le froid aggrave les souffrances d'une population épuisée par deux années de guerre brutale, marquées par la destruction, les massacres et les déplacements forcés", réaffirmant que "l'aide actuelle reste insuffisante pour couvrir les besoins essentiels".

Extension des colonies en Palestine occupée

Les appels d'offres de l'entité sioniste constituent une déclaration de guerre



Le gouvernorat d'El-Qods occupée a déclaré que l'annonce par les autorités d'occupation sionistes d'appels d'offres pour l'extension des colonies à travers la réalisation de 3 401 nouvelles unités dans le cadre du plan colonial dans (E1) zone à l'Est d'El Qods occupée, constitue une «déclaration de guerre et une grave violation du droit international et des résolutions onusiennes». Dans un communiqué repris mercredi par des médias palestiniens, il a indiqué que «l'occupation a accéléré le cours de ce plan, le faisant passer de la phase de dépôt à une approbation urgente dans un court délai, avant d'annoncer aujourd'hui le lancement de l'appel d'offres de construction en préparation du début effectif des opérations de mise en œuvre sur le terrain». Pour le gouvernorat d'El-Qods occupée, l'émission de cet appel d'offres représente un «tournant dangereux, dans lequel la politique d'occupation passe de la phase de planification à la phase de mise en œuvre sur le terrain, dans un précédent destructeur visant à imposer des faits coloniaux finaux et irréversibles, et à saper tout horizon politique futur basé sur la fin de l'occupation».

Syrie

Troisième nuit d'affrontements entre l'armée et les forces kurdes

L'armée syrienne a pilonné jeudi les quartiers kurdes d'Alep où se poursuivaient les combats en soirée, le chef de cette minorité estimant que la dégradation de la situation dans cette grande ville du nord de la Syrie compromettrait les chances d'une entente avec le pouvoir à Damas. Ces affrontements, qui ont poussé des milliers de Kurdes sur la route, pourraient prendre une dimension régionale, la Turquie se disant prête à intervenir aux côtés des autorités syriennes et Israël prenant la défense des Kurdes. Les commerces, universités et écoles sont restés fermés dans la deuxième ville de Syrie, et la fermeture de l'aéroport a été prolongée jusqu'à vendredi soir. Un couvre-feu a également été décrété dans six quartiers. Les violences, qui ont fait au moins 21 morts selon un dernier bilan, sont les plus graves dans la ville entre le gouvernement central et les Kurdes, une importante minorité ethnique qui contrôle de vastes étendues dans le nord-est de la Syrie. Elles surviennent alors que les deux parties peinent à appliquer un accord conclu en mars pour intégrer les institutions de l'administration autonome kurde et son bras armé, les puissantes Forces Démocratiques Syriennes (FDS), au sein du nouvel Etat syrien. "Les tentatives de prise d'assaut des quartiers kurdes, en pleine phase de négociation, sapent les chances de parvenir à une entente", a déploré le chef des FDS Mazloum Abdi. L'armée a mené de "violents bombardements" sur les positions des FDS



dans les quartiers d'Achrafieh et de Cheikh Maqsoud", selon l'agence officielle Sana. Dans la soirée, d'après combats opposaient les deux parties sur fond de tirs d'artillerie, a-t-on constaté. Les autorités avaient accordé trois heures dans la matinée aux civils pour fuir à travers deux "couloirs humanitaires". Selon les autorités, quelque 16.000 personnes ont fui jeudi, après déjà des milliers la veille. "Nous avons vécu des moments très difficiles, mes enfants étaient terrorisés", a raconté Rana Issa, 43 ans. "Nous sommes partis sous les balles des snipers, beaucoup de gens veulent sortir mais ont peur". Les combats avaient éclaté mardi, les deux parties se rejetant la responsa-

bilité du début des violences. "Alep est la zone la plus vulnérable des FDS. Ses quartiers kurdes sont entourés de tous côtés par des territoires contrôlés par le gouvernement", explique l'analyste Aron Lund. "A moins d'un accord quelconque – même partiel ou temporaire, comme une sortie de crise – il y a un risque que cela dégénère", avertit ce chercheur du centre Century International. "Un conflit total Damas-FDS à travers le nord de la Syrie, avec une implication potentielle de la Turquie et d'Israël, pourrait être dévastateur pour la stabilité" du pays, ajoute-t-il. Mais "personne ne veut cela" et "les acteurs internationaux, dont les Etats-Unis", pousseront pour un cessez-le-feu.

Washington

Aide suspendue à la Somalie et à une partie du Soudan du Sud

Washington a partiellement suspendu son aide au Soudan du Sud jeudi, accusant les autorités du pays instable de vols, après avoir interrompu "tous les programmes américains d'assistance" à la Somalie suite à des vols présumés de dizaines de tonnes de vivres. Les autorités américaines avaient évoqué une "politique de tolérance zéro" en matière de gaspillage ou de vol d'aide après des informations selon lesquelles des responsables somaliens avaient selon elles "détruit un entrepôt du Programme alimentaire mondial (PAM) financé par les États-Unis et saisi illégalement 76 tonnes d'aide alimentaire". Un porte-parole du PAM a confirmé que l'entrepôt avait été démolé par les autorités portuaires, mais le gouvernement, un membre du personnel du PAM à Mogadiscio et un employé du port ont indiqué que les denrées alimentaires n'avaient pas été volées. "Toutes les denrées stockées sont restées intactes. Le gouvernement avait initialement mis le terrain à disposition du PAM pour la construction de l'entrepôt, et il sou-

haitait le récupérer", a déclaré l'employé du port. "L'entrepôt a été partiellement démolé ce week-end sans que l'équipe du PAM ne soit prévenue, mais il n'y a eu aucun pillage", a de son côté raconté l'employé du PAM, sous couvert de l'anonymat. Washington a annoncé l'interruption de "tous les programmes américains d'assistance" et ajouté que toute aide future serait "conditionnée" à ce que Mogadiscio assume ses responsabilités et remédie à la situation. Les autorités somaliennes ont dans un communiqué assuré qu'elles évalueraient la question, et insisté sur le fait que les vivres restaient sous la responsabilité du PAM et que la démolition de l'entrepôt s'inscrivait dans le cadre de "travaux d'agrandissement et de réaménagement" du port. Les fragiles autorités somaliennes sont dépendantes de l'aide militaire américaine face aux insurgés islamistes shebab qu'elles combattent depuis près de 20 ans. L'ambassade des États-Unis au Soudan du Sud, autre pays d'Afrique de l'Est ravagé par les conflits, a de son côté annoncé la suspension partielle de son

programme d'aide en raison des "abus continus, de l'exploitation et des détournements de fonds perpétrés par des responsables sud-soudanais aux niveaux national, étatique et local". Elle a notamment dénoncé la détention d'un travailleur humanitaire qui avait refusé d'obéir à un ordre jugé "illégal" par les États-Unis de remettre de l'aide financée par Washington à des autorités du comté d'Ayod (nord). L'ambassade américaine a également pointé le refus par la région de Bahr el-Ghazal (nord) d'autoriser un transfert de fournitures pharmaceutiques financées par les États-Unis. L'ambassade a précisé "suspendre" son aide dans le comté d'Ayod et envisager d'"importantes réductions" à Bahr el-Ghazal. Le président américain Donald Trump s'en est pris de façon répétée ces derniers mois à la communauté somalienne aux États-Unis, s'emparant d'un scandale suscité par des révélations sur une gigantesque fraude aux aides publiques dans l'État du Minnesota, mise en place par des membres de la diaspora somalienne.